

HT
395
C32A514
Colombie-
Britanni-
que

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'un des rapports sur les
perspectives de développement
dans les provinces, territoires
et régions du Canada
préparés par *Canada*
le ministère de l'Expansion économique régionale



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

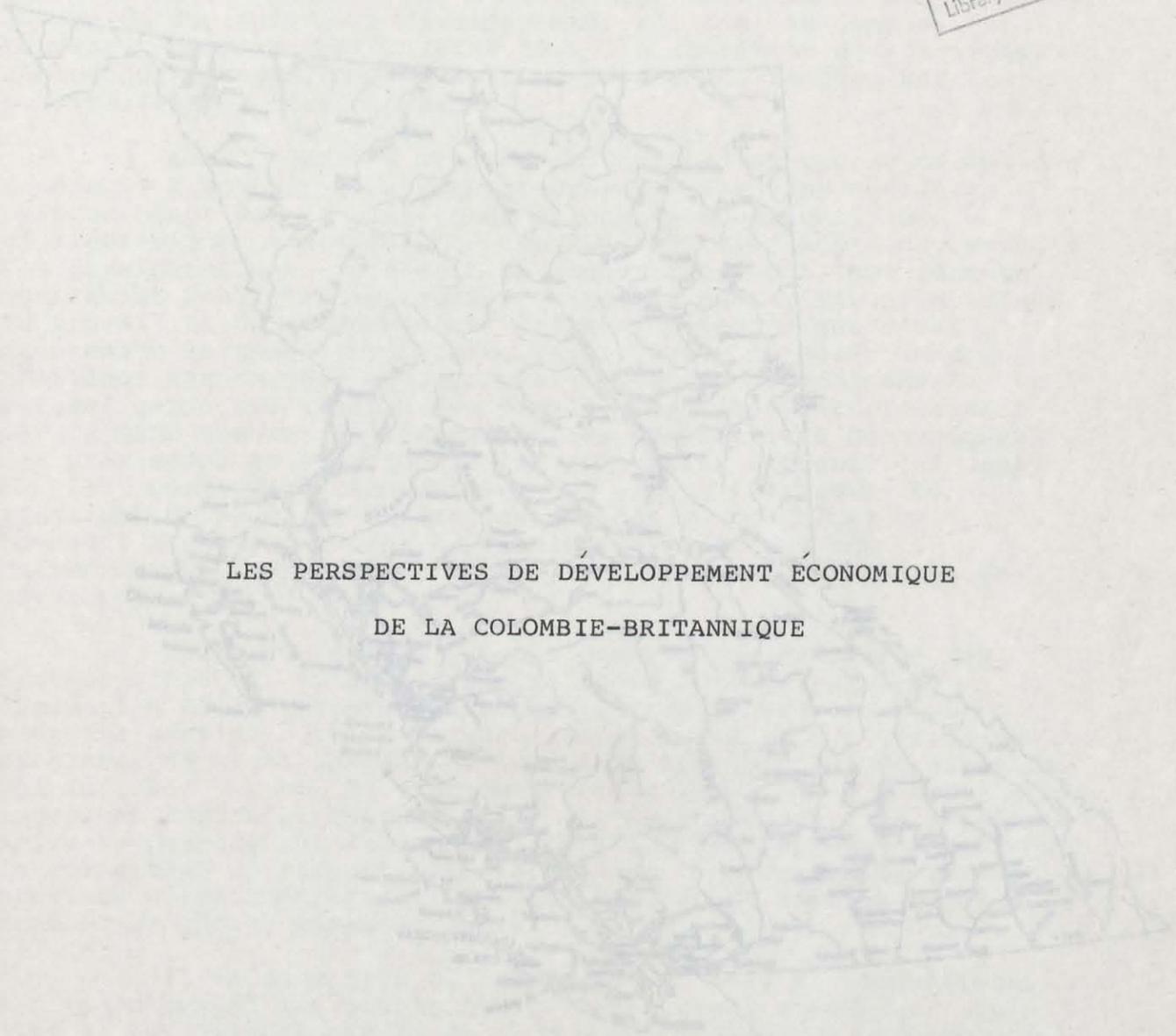
Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

Décembre 1979

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Industry, Trade
and Commerce
Industrie
et Commerce
MAR 4 1980
Library
Bibliothèque



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE



COLOMBIE-BRITANNIQUE

PRÉFACE

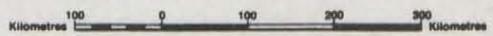
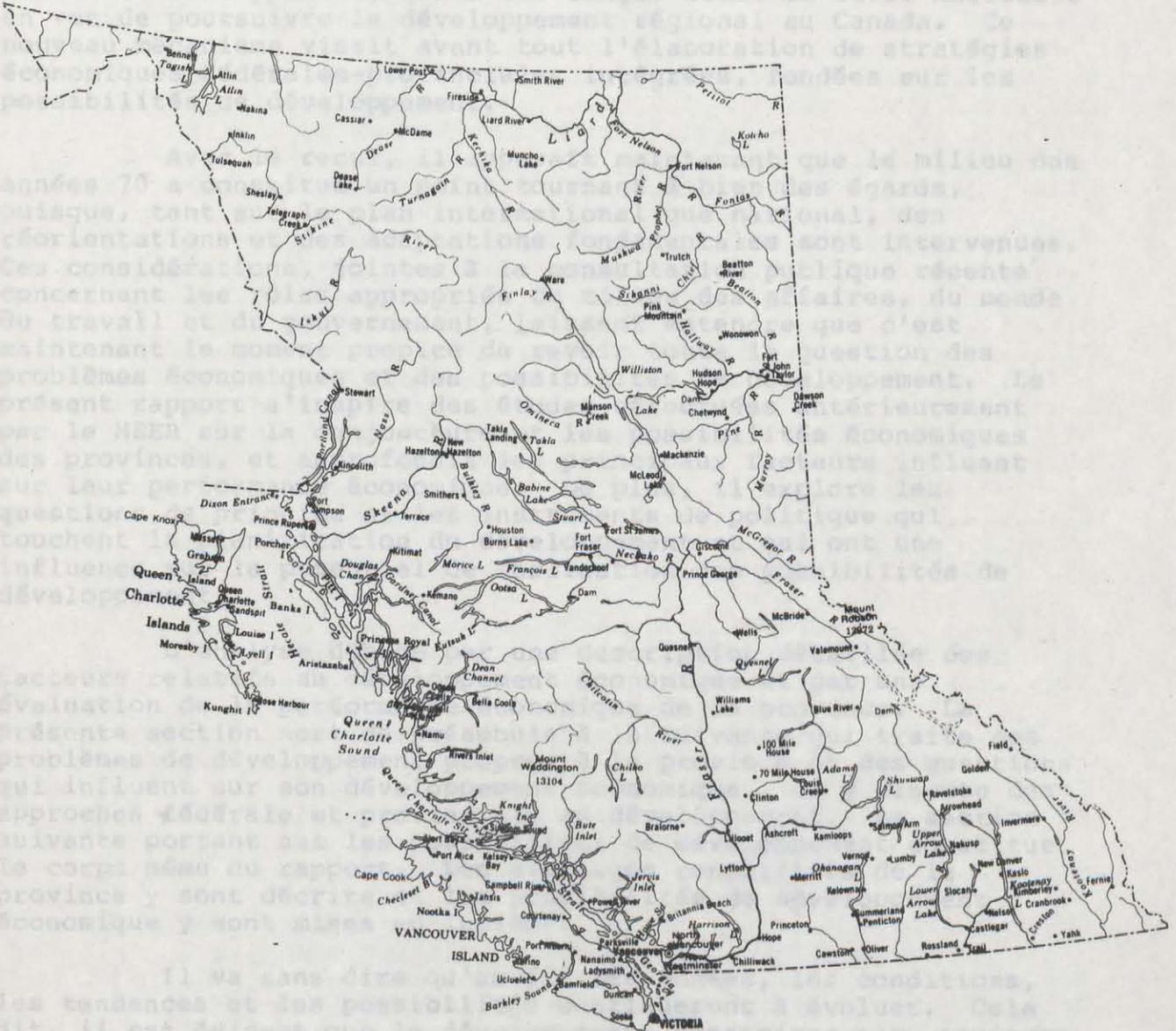
En 1973, le ministère de l'Expansion Économique régionale publiait une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement. Les rapports de 1974 ont contribué à la mise en œuvre d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, l'entente-cadre de développement, qui a été conçue comme un outil utilisable pour poursuivre le développement régional au Canada. Ce document est le fruit de la collaboration de spécialistes de la planification de stratégies de développement régional sur les

années 70 a permis, tant qu'il s'agit de l'orientation de ces considérations concernant les problèmes économiques du travail et de maintenir le présent rapport par le MREB sur des provinces et sur leur développement touchent l'influence de développement

évaluation présente section qui influent sur son approche fédérale suivante portant le corps même de la province y sont décrits économiques y sont

Il va sans dire que les tendances et les possibilités dit, il est évident que le besoin d'une étroite coordination intergouvernementale. Dans ce texte, il est à noter que le présent rapport servira de base à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de stratégies de développement fédérales-provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

conditions, au développement. Cela dit, il est évident que le besoin d'une étroite coordination intergouvernementale. Dans ce texte, il est à noter que le présent rapport servira de base à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de stratégies de développement fédérales-provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.



PREFACE

En 1973, le ministère de l'Expansion économique régionale publiait une série de rapports sur la conjoncture économique de chacune des provinces et sur leurs perspectives de développement. Les rapports de 1973 ont contribué à la mise en oeuvre d'une nouvelle approche fédérale-provinciale, l'entente-cadre de développement, qui a été conçue comme un outil malléable en vue de poursuivre le développement régional au Canada. Ce nouveau mécanisme visait avant tout l'élaboration de stratégies économiques fédérales-provinciales intégrées, fondées sur les possibilités de développement.

Avec le recul, il apparaît maintenant que le milieu des années 70 a constitué un point tournant à bien des égards, puisque, tant sur le plan international que national, des réorientations et des adaptations fondamentales sont intervenues. Ces considérations, jointes à la consultation publique récente concernant les rôles appropriés du milieu des affaires, du monde du travail et du gouvernement, laissent entendre que c'est maintenant le moment propice de revoir toute la question des problèmes économiques et des possibilités de développement. Le présent rapport s'inspire des études effectuées antérieurement par le MEER sur la conjoncture et les possibilités économiques des provinces, et approfondit les principaux facteurs influant sur leur performance économique. De plus, il explore les questions de principe et les instruments de politique qui touchent la planification du développement et qui ont une influence sur le potentiel de réalisation des possibilités de développement.

L'analyse débute par une description détaillée des facteurs relatifs au développement économique et par une évaluation de la performance économique de la province. La présente section sert de préambule à la suivante qui traite des problèmes de développement propres à la province et des questions qui influent sur son développement économique. On y discute des approches fédérale et provinciale au développement. La section suivante portant sur les possibilités de développement constitue le corps même du rapport. Les avantages comparatifs de la province y sont décrits et les possibilités de développement économique y sont mises en lumière.

Il va sans dire qu'au fil des années, les conditions, les tendances et les possibilités continueront à évoluer. Cela dit, il est évident que le développement économique aura toujours besoin d'une étroite coordination des politiques provinciales et intergouvernementales. Dans ce contexte, il est à espérer que le présent rapport servira de toile de fond à l'élaboration et à la mise en oeuvre futures de stratégies de développement fédérales-provinciales intégrées dans la province et, à un niveau plus large, qu'il apportera, à moyen terme, une dimension spatiale à la préparation des décisions économiques à l'échelle nationale.

TABLE DES MATIERES

1.	APERCU GÉNÉRAL.....	1
2.	LES FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	3
2.1	Historique.....	3
2.2	Les facteurs.....	3
2.2.1	La population.....	3
2.2.2	La main-d'oeuvre et l'emploi.....	5
2.3	Les indicateurs économiques généraux.....	5
2.4	L'analyse et les perspectives sectorielles.....	7
2.4.1	L'agriculture.....	7
2.4.2	Les pêches.....	9
2.4.3	Les forêts.....	10
2.4.4	Les minéraux.....	14
2.4.5	Les transports.....	21
2.4.6	Le bâtiment et les travaux publics.....	22
2.4.7	La production d'énergie électrique.....	23
2.4.8	Le secteur des services.....	23
2.5	La répartition régionale.....	23
3.	LES PROBLÈMES ET QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT.....	26
3.1	Les problèmes de développement.....	26
3.1.1	La dépendance à l'égard des ressources.....	26
3.1.2	Le manque de diversification.....	27
3.1.3	Les changements de la base des ressources renouvelables.....	28
3.1.4	Les contraintes en matière de transports et de communications.....	29
3.1.5	Le climat des relations de travail.....	29
3.1.6	Des possibilités limitées pour les autochtones.....	29
3.2	Les questions de développement.....	29
3.2.1	Les politiques commerciales tarifaires et non tarifaires.....	30
3.2.2	La gestion des ressources.....	30

3.2.3	La politique en matière de transports.....	30
3.2.4	Les programmes en matière de développement régional.....	30
3.2.5	La politique énergétique.....	31
3.2.6	Des compensations pour le pipeline.....	31
3.2.7	Les revendications territoriales des autochtones.....	32
4.	LES INSTRUMENTS FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX.....	33
4.1	La stratégie de développement provinciale.....	33
4.2	Les instruments provinciaux.....	34
4.2.1	Les budgets provinciaux et la faculté contributive.....	34
4.2.2	L'aménagement rural et le développement agricole.....	34
4.2.3	Le développement industriel.....	35
4.2.4	Autres instruments provinciaux.....	36
4.3	Les instruments fédéraux.....	36
4.4	Les instruments fédéraux-provinciaux.....	37
5.	LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	39
5.1	Résumé des avantages comparatifs.....	39
5.2	Les domaines présentant des possibilités précises.....	40
5.2.1	Les possibilités dans l'industrie agricole.....	42
5.2.2	Les possibilités dans l'industrie des pêches.....	42
5.2.3	Les possibilités dans l'industrie forestière.....	44
5.2.4	Les possibilités dans le secteur des minéraux.....	46
5.2.5	Les possibilités en matière d'énergie.....	50
5.2.6	Les possibilités dans le secteur de la fabrication.....	51
5.2.7	Les possibilités en matière de transports dans le Nord.....	52
5.2.8	Les possibilités dans le secteur des services.....	54
6.	RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.....	56

1. APERCU GENERAL

L'essor récent de l'économie de la Colombie-Britannique repose sur l'accroissement des exportations, qui s'explique par la dévaluation du dollar canadien et par une période où les augmentations des coûts de main-d'oeuvre sont moins élevées, ce qui rend les exportations de la Colombie-Britannique plus concurrentielles sur les marchés mondiaux.

Les prévisions d'ici à 1985 sont assombries par le climat international d'incertitude. Il y a, toutefois, une base générale d'optimisme et aucune pénurie absolue de possibilités de développement économique n'est prévue, même si, naturellement, on ne peut nier la présence de certaines contraintes. Il est peu probable que le taux de croissance atteigne les niveaux enregistrés par la Colombie-Britannique, et, de fait, par la plupart des régions du Canada, à la fin des années 60 et au début des années 70, étant donné la situation de l'économie mondiale.

La diversification de l'économie de la Colombie-Britannique s'est effectuée à un rythme plus lent que prévu, et on reconnaît de plus en plus qu'il ne sera pas facile de diversifier davantage. Les perspectives immédiates, soit pour 1979 et 1980, doivent être envisagées avec prudence, étant donné la diminution très probable du nombre de mises en chantier de logements aux Etats-Unis, à la fin de 1979 et au début de 1980, et le problème de la situation énergétique mondiale.

La Colombie-Britannique offre des possibilités, tout particulièrement si l'on tient compte de son avantage comparatif en matière d'approvisionnements en énergie et de la diversité de son capital-ressources. La production d'énergie pour les marchés domestique et d'exportation constitue une possibilité permanente pour la Colombie-Britannique. Alors que certaines ressources renouvelables atteignent ou approchent leur limite d'exploitation sur une base uniforme, comme les pêches et les forêts, une meilleure gestion et une utilisation de plus en plus efficace devraient permettre une plus grande variété de possibilités d'investissement et d'emploi.

Les décisions sur les politiques publiques dans des domaines comme le transport, le commerce et les droits de douane et le rôle des sociétés de la Couronne seront des facteurs importants influant sur le climat des investissements. Les résultats des prochaines discussions et négociations entre patrons et ouvriers joueront également un rôle important au niveau des investissements de capitaux ainsi qu'à celui de l'attraction de la Colombie-Britannique en tant que lieu de destination pour les personnes à la retraite ou les touristes.

Les possibilités les plus évidentes se présentent dans le secteur des mines, sur les plans de l'exploitation et de la transformation; cependant, ces opérations dépendent beaucoup de la performance de l'économie internationale. Les possibilités des secteurs des forêts et des pêches sont plus certainement réalisables avant 1985.

Il est probable que des possibilités provenant de l'extérieur, alliées à un revenu de plus en plus discrétionnaire et au transfert des capitaux, tout particulièrement des provinces et Etats voisins, se présentent dans les industries des voyages et de retraite. Avec la dévaluation du dollar, la Colombie-Britannique devient une destination attirante tant pour les voyageurs canadiens qu'étrangers et, tout particulièrement dans les régions du Sud, pour les personnes à la retraite venant de l'est des Rocheuses.

L'une des possibilités les moins souvent mentionnées en Colombie-Britannique se trouve dans le domaine de la recherche et du développement. Si une plus grande attention est accordée à la gestion des ressources et à l'efficacité de la technologie, il devrait y avoir plus de possibilités pour construire sur l'expérience déjà acquise dans la province, particulièrement dans le domaine de la recherche océanographique.

La question du développement régional préoccupera toujours à la fois les collectivités et les régions à croissance rapide, comme Kamloops, Prince-George et la vallée de l'Okanagan, et les régions à faible croissance, comme le Nord-Ouest et la région des Kootenays. Il va sans dire que la politique publique continuera à insister sur des mesures visant à favoriser le plus possible une croissance équilibrée.

2. LES FACTEURS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ses mines, ses forêts et ses pêches constituent, pour la Colombie-Britannique, un capital-ressources riche et varié. La dépendance de l'économie à l'égard des mines et des forêts a constitué une préoccupation constante pour les gouvernements provinciaux qui se sont succédé depuis la Seconde Guerre mondiale. La diversification économique, tant sectorielle que régionale, demeure un objectif principal.

2.1 Historique

En 1971, la population de la Colombie-Britannique avait atteint 2,2 millions d'habitants à la suite d'une croissance annuelle record au cours de la fin des années 60. De plus, la Colombie-Britannique avait accueilli à un rythme record également, de nouveaux habitants, provenant d'autres provinces et pays, alors que l'économie canadienne reprenait son élan.

Au début des années 70, la demande d'exportations canadiennes, tout spécialement de blé, de produits forestiers et de minerais, a contribué à la croissance économique tant du Canada que de la Colombie-Britannique. L'économie provinciale dépendait toujours, toutefois, de l'extraction et de la transformation des ressources primaires, et a donc souffert lorsque l'économie internationale a commencé à ressentir les effets de la crise énergétique.

2.2 Les facteurs

L'économie de la Colombie-Britannique subit l'influence combinée d'une foule de facteurs, au nombre desquels figurent la transformation de la structure démographique, les tendances et les caractéristiques de la population active, la viabilité des ressources dont dispose la province, ainsi que la demande au chapitre des produits et services offerts par la province. Cette section traite, en guise d'introduction aux indicateurs économiques généraux, des facteurs relatifs aux ressources humaines de la population et de la main-d'oeuvre et servira de toile de fond à l'étude de la performance provinciale.

2.2.1 La population

Au milieu de 1978, la population de la Colombie-Britannique s'élevait à 2 530 000 habitants et la province se classait au troisième rang parmi les provinces canadiennes. Une tendance à long terme vers une croissance démographique rapide la caractérise tout particulièrement. Au cours de la période allant de 1971 à 1978, la Colombie-Britannique s'est classée deuxième parmi les provinces canadiennes sur le plan de l'accroissement, en pourcentage, de la population, avec un taux

de 15,9 %. La part de la Colombie-Britannique de l'ensemble de la population du Canada a augmenté, passant de 10,1 % à 10,8 %. Seule l'Alberta, sa province voisine, a enregistré un pourcentage plus élevé que la Colombie-Britannique.

Au début des années 70, la migration représentait couramment 70 % de la croissance démographique annuelle mais, à la fin des années 70, l'accroissement naturel et la migration nette y contribuaient presque à parts égales.

La composition de la population par âge, dans la province, se caractérise par une proportion plus élevée d'habitants faisant partie du groupe d'âge de 65 ans et plus (9,8 % par rapport à 8,7 % pour le Canada). Le pourcentage des habitants faisant partie du groupe d'âge le plus jeune, de 0 à 14 ans, est, pour sa part, moins élevé (24,1 % par rapport à 25,6 %). La proportion de la population en âge de travailler, âgée de 15 à 65 ans, est comparable, en Colombie-Britannique, à la moyenne nationale (66,1% par rapport à 65,7 %).

La partie continentale inférieure de la province et le sud de l'île Vancouver, qui ne représentent que 3,6 % du territoire de la province, regroupent les deux tiers de l'ensemble de la population de la province. Mise à part la partie sud-ouest de la province, à population dense, l'autre tiers de la population se répartit, sur 96 % de la surface territoriale, selon les trois modèles fondamentaux suivants : 1) un modèle dispersé de population rurale et à vocation agricole, dans la région de la rivière Peace, dans certaines parties du plateau Cariboo-Chilcotin et dans quelques vallées du Sud; 2) un modèle linéaire de population, dans le sens des routes de transport et des activités de transformation des ressources, le long des nombreuses vallées montagneuses de la province s'étendant du nord au sud; 3) un modèle ponctuel de population, clairsemée dans le centre et le nord de la région côtière et dans les régions septentrionales plus isolées de la province, là où habitent des autochtones et où s'effectue l'exploitation des ressources de grande qualité.

La population autochtone (Indiens inscrits et non inscrits) de la Colombie-Britannique représente environ 5 % de l'ensemble de la population. Il y a, dans la province, une diversité de races indiennes que l'on ne retrouve nulle part ailleurs au Canada. Les réserves sont très dispersées; on en trouve depuis la région métropolitaine de Vancouver jusque dans les communautés côtières isolées et dans les établissements bordant le territoire du Yukon.

Depuis peu, on remarque certains signes indiquant qu'un changement important sur le plan de la répartition spatiale de la croissance démographique est en cours. Contrairement à la

tendance à l'urbanisation qui se manifeste ailleurs au Canada, les populations de cette partie continentale, dont Vancouver est le coeur, et de la zone urbaine de Victoria n'ont augmenté que de 8,9 % et 12,6 % respectivement, entre 1971 et 1976, tandis que le reste de la province enregistrait une augmentation de 18,8 %. Au cours de cette période, on a assisté à un renforcement général de la hiérarchie urbaine. Des centres régionaux clés comme Prince-George, Kamloops, Kelowna, Nanaïmo et Cranbrook ont connu des taux élevés de croissance, supérieurs aux niveaux provinciaux. Par ailleurs, au cours de cette même période, certains centres régionaux importants, dont Prince-Rupert, Nelson et Dawson Creek, ont connu une croissance beaucoup plus lente ou un déclin, à la suite de situations locales particulières.

2.2.2 La main-d'oeuvre et l'emploi

De 1971 à 1978, la population active de la Colombie-Britannique a augmenté de 293 000 travailleurs. Le taux d'activité est passé de 58 % à 63 %, pour se situer au quatrième rang parmi les dix provinces. Cette augmentation est attribuée, en grande partie, à l'augmentation du taux d'activité des femmes au sein de la main-d'oeuvre.

Entre 1971 et 1978, le nombre d'emplois s'est accru de 271 000 ou de 33 %. Cet accroissement est comparable à celui de 25 % survenu à l'échelle nationale et, en termes de pourcentage, il est le deuxième plus élevé au Canada. Depuis 1975, le taux de chômage en Colombie-Britannique se situe à près de 8,5 %, et représente une augmentation de plus de 1 % par rapport à 1971.

Les rapports entre patrons et ouvriers ont souvent été tendus en Colombie-Britannique. Entre 1967 et 1977, le nombre de jours-personnes perdus à cause de grèves et de lock-out dans la province s'est élevé à 5,4 jours pour mille, alors que ce chiffre n'atteignait que 3,6 jours pour mille à l'échelle nationale.

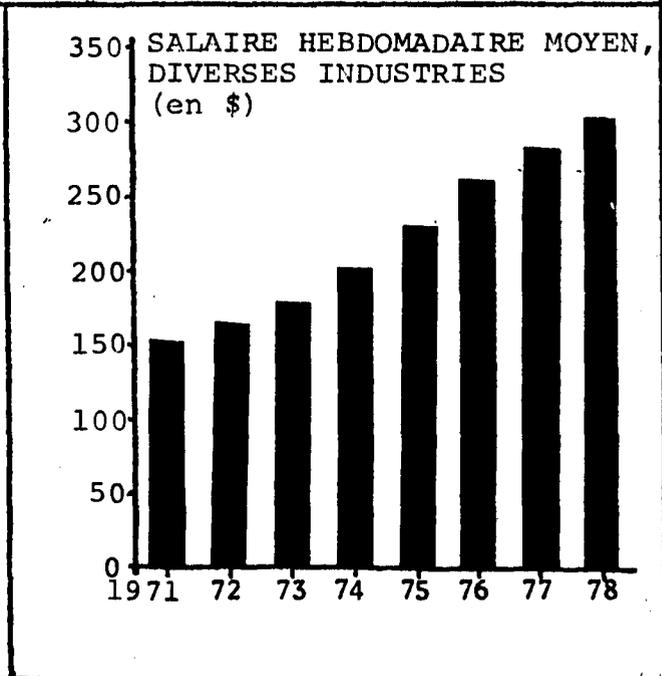
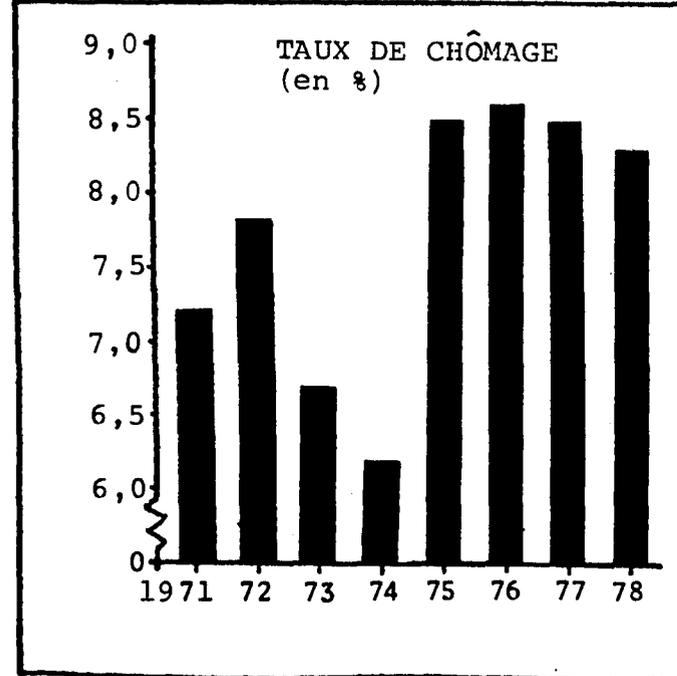
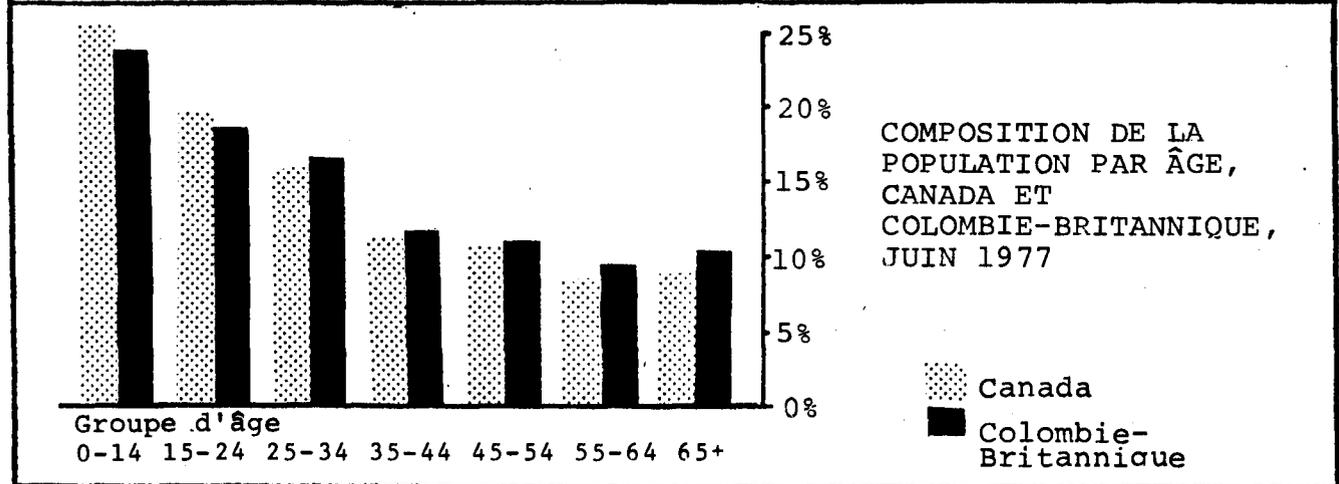
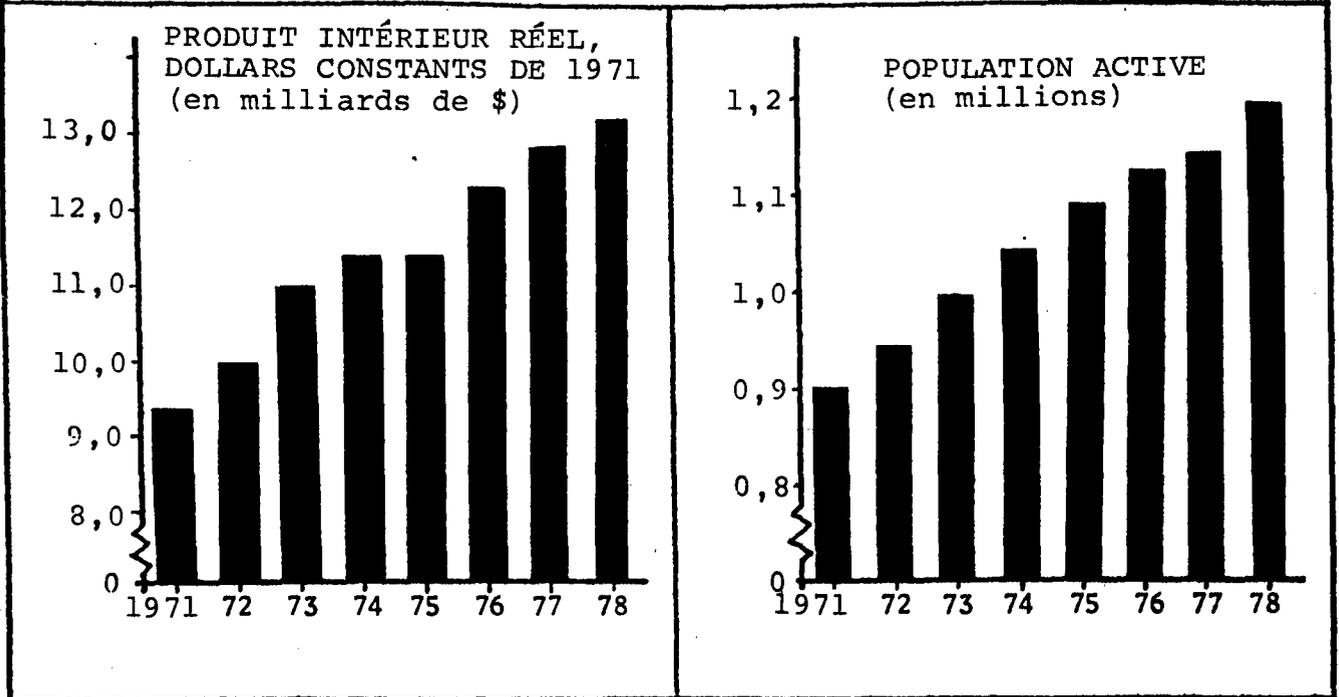
2.3 Les indicateurs économiques généraux

Le produit intérieur réel (PIR), exprimé en dollars constants de 1971, est passé de \$9,3 milliards, en 1971, à \$13,4 milliards, en 1978. Au cours de cette période, la performance d'une année à l'autre a été très instable, variant d'une augmentation du PIR de 10,6 %, en 1973 par rapport à 1972, à 0,5 %, en 1975 par rapport à 1974. Selon les dernières prévisions du Conference Board in Canada, la croissance réelle sera de 4,4 % en 1978 et de 2,9 % en 1979. Ces pourcentages, bien que modestes par rapport à ceux des années 60 et du début des années 70, sont supérieurs à ceux prévus pour l'ensemble du pays.

Les chiffres de revenu des particuliers en Colombie-Britannique demeurent élevés par rapport au reste du Canada. En

FIGURE 1

INDICATEURS CHOISIS, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1971-1978



1978, le revenu des particuliers par habitant était estimé à \$5 014, ce qui représentait une augmentation par rapport au chiffre de \$3 745 enregistré en 1971 (chiffres exprimés en dollars de 1971). Le revenu comparable en 1978 pour l'ensemble du Canada serait de \$4 594.

Les investissements en immobilisations et en réparations se sont élevés à quelque \$8,1 milliards en 1978 et constituaient 12,7 % des investissements effectués à ce chapitre dans l'ensemble du Canada. Depuis le début des années 70, la Colombie-Britannique a maintenu un taux relativement constant de 12 % à 13 % du total national.

En 1977 et 1978, le nombre de mises en chantier de logements a été moins élevé en Colombie-Britannique, passant à quelque 28 000. On prévoit qu'en 1979 ce chiffre augmentera.

Les sections suivantes du présent chapitre décrivent l'évolution de certains secteurs de l'économie de la Colombie-Britannique et mentionnent certaines tendances possibles d'ici à 1985. Quant à l'avenir, on a émis certaines hypothèses concernant les taux de change, les relations entre patrons et ouvriers et, de façon générale, le climat des investissements. Globalement, selon ces hypothèses, le dollar canadien se stabilisera à environ 90 cents US, le niveau des salaires et traitements arrêté par convention collective permettra de maintenir un rapport concurrentiel et le climat des investissements conservera son attraction.

2.4 L'analyse et les perspectives sectorielles

2.4.1 L'agriculture

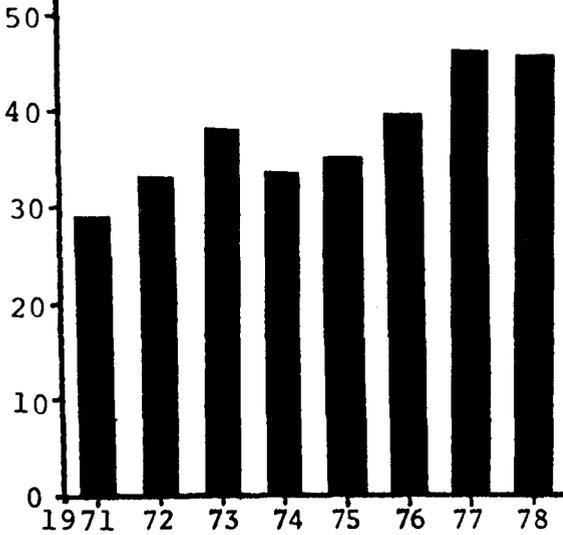
L'agriculture spécialisée est importante dans certaines sous-régions de la province. La partie inférieure de la vallée Fraser (produits laitiers et culture maraîchère), la vallée de l'Okanagan (arbres fruitiers et vignes), ainsi que les comtés de Cariboo (bétail) et de Peace River (céréales et bétail) ont tous une production agricole importante dans un contexte régional. Au sein de l'économie provinciale, le secteur agricole occupe 2 % de la main-d'oeuvre et représente 2,8 % de la valeur ajoutée dans le secteur de la production de biens de la Colombie-Britannique (en 1976).

Dans la province, l'augmentation de la production agricole est limitée par la disponibilité des terres, moins de 4 % de la superficie étant classée dans les trois catégories les plus productives du système de classification en sept catégories de l'Inventaire des terres du Canada. De plus, certaines de ces terres sont situées près des centres urbains et sont donc appelées à se convertir à des fins urbaines. A l'heure actuelle, la législation relative aux terres réservées à des fins agricoles offre une certaine protection.

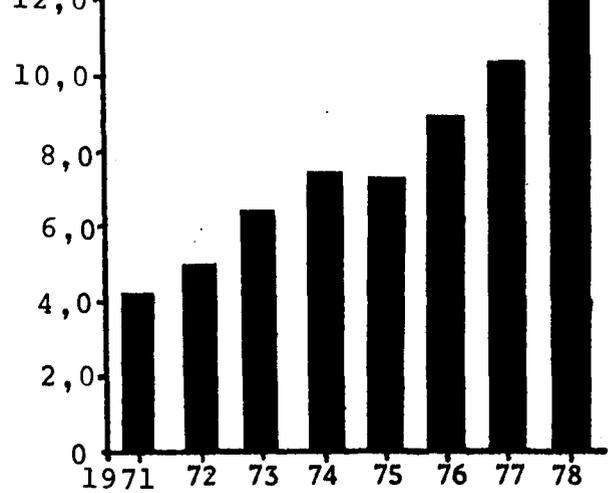
FIGURE 2

INDICATEURS INDUSTRIELS CHOISIS, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1971-1978

PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
(en milliards de kw/h)

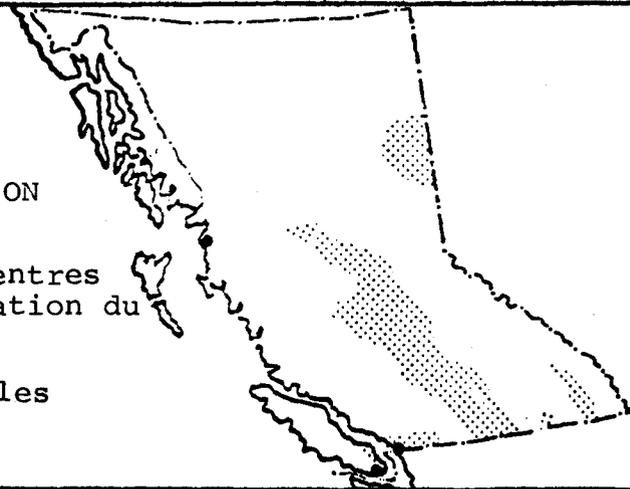


VALEUR DES LIVRAISONS
MANUFACTURIÈRES
(en milliards de \$)

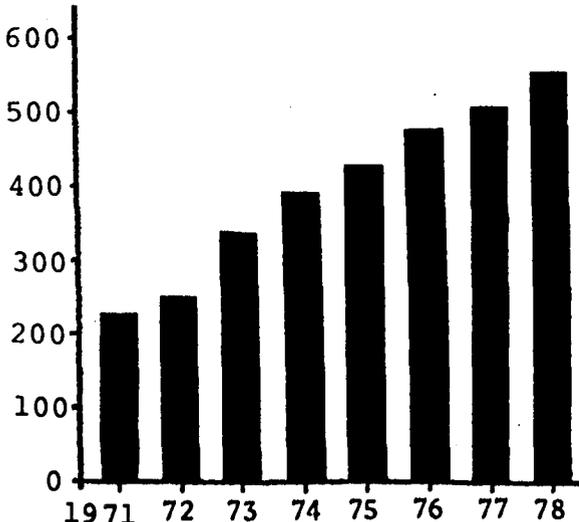


EMPLACEMENT
DES PRINCIPAUX
CENTRES DE
PRODUCTION
AGRICOLE ET
DE TRANSFORMATION
DU POISSON

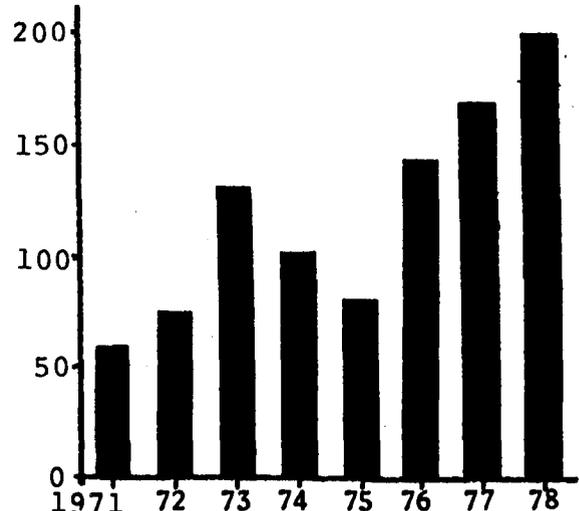
- Principaux centres de transformation du poisson
- ▨ Zones agricoles



RECETTES AGRICOLES EN ESPÈCES
(en millions de \$)



VALEUR DES DÉBARQUEMENTS
(en millions de \$)



Pour ce secteur, on prévoit une croissance stable et un certain potentiel pour remplacer les importations et transformer davantage les produits. La production de bétail constituera un élément important de cette croissance. La frontière agricole de la région de Peace River introduit annuellement entre 6 000 et 8 000 hectares de nouvelles terres destinées à la culture. On peut s'attendre à ce que cette situation se poursuive à moyen terme.

2.4.2 Les pêches

Au cours des années 70, la structure de l'industrie des pêches, principalement axée sur la pêche au saumon et sur sa transformation, a subi une modification importante avec l'apparition de la pêche au hareng en tant qu'activité importante. En 1971, le hareng représentait environ 2 % de la valeur globale des prises. En 1977, ce pourcentage avait augmenté pour atteindre 26,3 %. Le tableau 1 montre l'évolution de la structure de l'industrie des pêches en Colombie-Britannique.

TABLEAU 1

INDUSTRIE DES PECHES,
COLOMBIE-BRITANNIQUE,
1968, 1971, 1973 ET 1977
(en millions de \$ courants)

	1968	1971	1973	1977
Valeur des ventes en gros				
Saumon	100,0	96,9	221,6	229,8
Hareng	0,3	2,3	34,6	97,1
Autres poissons	20,7	20,9	28,8	42,0
TOTAL	121,0	120,1	285,0	368,9
Bateaux de pêche selon leur taille				
Moins de 10 tonnes	5 386	4 272	4 174	4 556*
de 10 à 25 tonnes	1 740	1 870	1 831	2 144*
plus de 25 tonnes	560	556	599	689*
TOTAL	7 686	6 698	6 589	7 389*
Pêcheurs détenant un permis	12 133	11 015	11 717	13 764
Emplois dans la transformation du poisson	3 442	2 599	3 702	3 830*

* Ces chiffres, de 1976, constituent les données disponibles les plus récentes.

Avec les progrès réalisés dans les techniques de la pêche, il s'avérait de plus en plus urgent que le gouvernement prenne des mesures visant à protéger la base des ressources. Le programme de mise en valeur des salmonidés, les restrictions d'accès par le biais de l'émission de permis et un contrôle plus rigoureux de la saison des pêches constituent tous des exemples de mesures prises par le gouvernement fédéral pour protéger et améliorer la base des ressources. De plus, l'établissement de la zone de 200 milles et les négociations quant à un traité, avec les Etats-Unis, visant à fixer des limites en ce qui a trait aux droits des pêcheurs d'espèces particulières de chaque pays dans les eaux territoriales de l'autre pays, auront une influence importante sur le développement futur de l'industrie des pêches en Colombie-Britannique.

2.4.3 Les forêts

En 1977, les produits forestiers représentaient plus de 51 % de la valeur de vente des livraisons de produits pour les industries manufacturières en Colombie-Britannique. Le total des exportations du secteur des forêts s'élevait à \$3,8 milliards, représentant plus de 60 % de l'ensemble des exportations de la province. En 1977, le modèle général des livraisons des produits forestiers était le suivant :

	Consommation intérieure (en %)		Exportation (en %)			
	C.-B.	Reste du Canada	E.-U.	G.-B. et CEE	Japon	Autres
Bois de construction	5	16	65	6	6	3
Pâte à papier	18	-	29	30	11	12
Papier	16	1	50	12	3	18
Contre-plaqué et bois de placage	18	64	-	17	-	1

Source : Service des forêts de la Colombie-Britannique.

TABLEAU 2
INDUSTRIE FORESTIERE,
COLOMBIE-BRITANNIQUE,
1968, 1971, 1973 ET 1977

		1968	1971	1973	1977
Bois mesuré	(en millions de m ³)	47	56	69	69
Emplois dans l'abattage	(nombre)	20 680	18 714	22 906	20 464**
Production de bois de construction	(en millions de m ³)	18 356	21 002	24 406	28 289
Valeur des livraisons	(en millions de \$)	809	931	1 738	1 946**
Emplois dans le sciage	(nombre)	26 005	29 476	35 242	31 514**
Production de contre-plaqué et de bois de placage	(en millions de m ² , base de 0,95 cm)	166	172	202	216
Valeur des livraisons	(en millions de \$)	190	214	334	407**
Emplois dans la fabrication de contre-plaqué et de bois de placage	(nombre)	7 549	7 342	8 479	7 643**
Production de pâte à papier	(en milliers de tonnes métriques)	3 971	4 384	5 336	5 341*
Production de papier	(en millions de tonnes métriques)	1 552	1 826	2 025	2 162*
Valeur des livraisons de pâtes et papiers	(en millions de \$)	557	660	971	1 713**
Emplois dans les pâtes et papiers	(nombre)	13 074	16 031	17 344	17 950**
Total des emplois dans les industries du bois	(nombre)	67 308	71 563	83 971	77 571*

* Données préliminaires de 1978.

** Ces chiffres, de 1976, constituent les données disponibles les plus récentes.

Sources : B.C. Review of Economic Activity et Statistique Canada.

Jusqu'à récemment, la production provenait surtout de la partie continentale inférieure et du sud de l'île Vancouver. Les investissements effectués depuis le milieu des années 50 ont été plus dispersés et axés sur les forêts de l'intérieur. Cependant, la production du contre-plaqué et du bois de placage est toujours concentrée à Vancouver et à Victoria, là où des usines relativement anciennes, conçues au début pour traiter des billes de tranchage à plus grand diamètre, doivent maintenant subir des modifications afin de s'adapter à un bois plus petit, résultat d'une pousse secondaire.

Le tableau 2 montre les principaux indicateurs relatifs à l'industrie forestière en Colombie-Britannique. Il est très important de souligner que l'industrie ne fait qu'atteindre aujourd'hui les niveaux enregistrés pendant l'année record de 1973. De plus, l'augmentation du nombre d'emplois n'a pas rejoint l'augmentation de la production.

Les récents développements de la politique de la Colombie-Britannique sont dus, en grande partie, à la commission royale Pearse sur la politique du bois, qui a remis son rapport en septembre 1976. Le gouvernement provincial procède maintenant à une décentralisation du Service des forêts et à la mise sur pied d'un système de zones d'approvisionnement en bois (TSA), afin d'établir un nouveau régime foncier pour les boisés. L'exploitation du bois sera déterminée par les coupes annuelles permises en se fondant sur l'épuisement, sur le remplacement et sur les méthodes de gestion forestière des détenteurs de permis. Une gestion intensive des forêts sera un facteur important.

Chaque domaine de l'industrie forestière sera maintenant étudié séparément (voir figure 3).

a) La coupe du bois

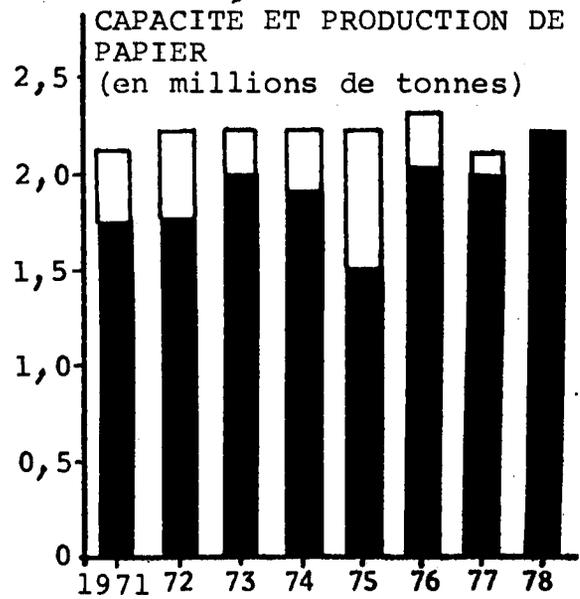
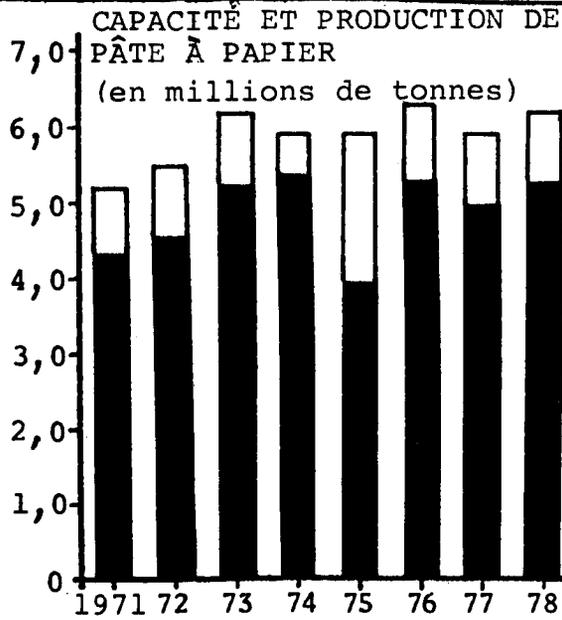
Le volume de bois mesuré est fonction de la demande totale de produits forestiers. Ce secteur s'est bien adapté aux méthodes de coupe intérieure, qui dépendent de la coupe d'arbres plus petits et de l'utilisation d'un équipement lourd. Le long de la côte, les trains de flottage traditionnels, avec leurs pertes inévitables de billots, cèdent maintenant le pas au transfert par barge des billots dans les grandes eaux. Selon les perspectives dans cette industrie, on poursuivra l'introduction d'un nouveau matériel exigeant une forte proportion de capital.

b) Le bois de construction

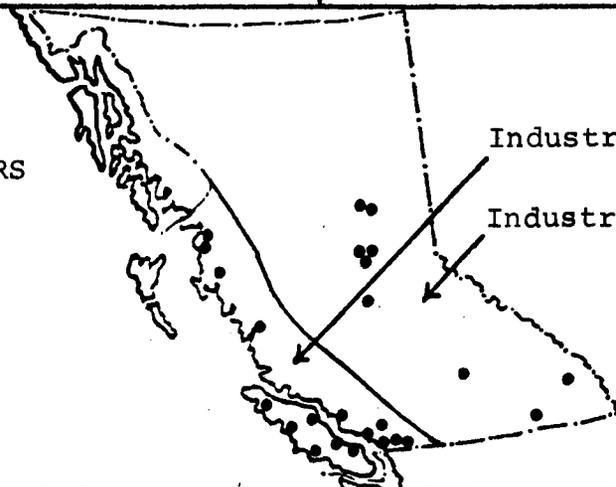
Le sort de l'industrie du bois de construction de la Colombie-Britannique dépend, dans une large mesure, de la demande de logements dans l'est des Etats-Unis, où près de la moitié de la production est écoulee. L'année 1978 a été particulièrement

FIGURE 3

INDUSTRIE FORESTIERE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1971-1978

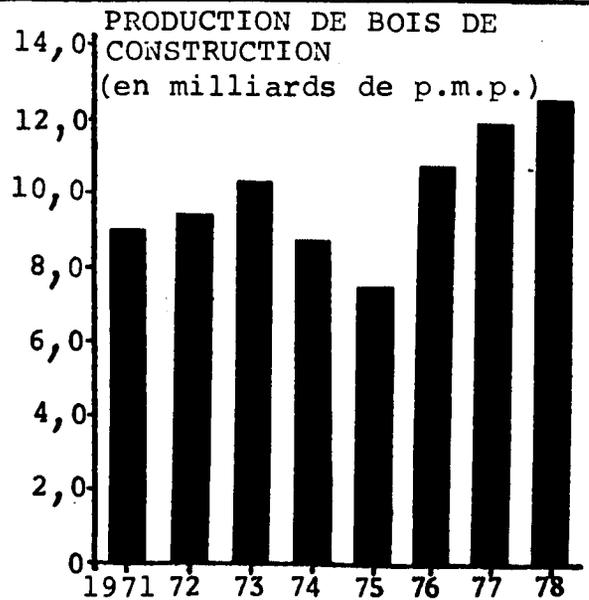
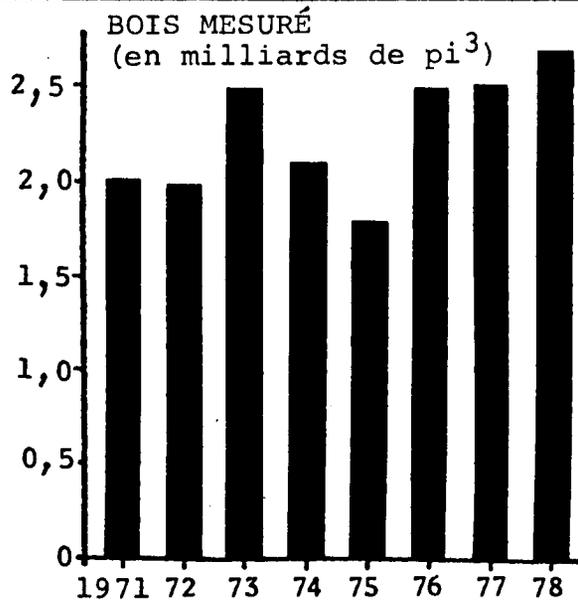


USINES DE PÂTES ET PAPIERS



Industrie côtière

Industrie intérieure



bonne, puisque tant le volume et la valeur de la production que les exportations ont augmenté, étant favorisés par la dévaluation du dollar canadien. En 1979, on peut prévoir un certain fléchissement des marchés et des prix. Cependant, avec l'augmentation de la forte demande de logements prévue pour le début des années 80, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, les perspectives pour les producteurs de bois de construction s'annoncent bonnes d'ici à 1985.

c) Le contre-plaqué et le bois de placage

Les usines en Colombie-Britannique sont situées tant sur la côte qu'à l'intérieur du continent. L'industrie côtière du contre-plaqué et du bois de placage bénéficie des plus anciens investissements et ces investissements sont basés sur des ressources formées de billots de grand diamètre, qui disparaissent rapidement. L'activité est concentrée à Vancouver et dans le sud de l'île Vancouver. Le marché étant largement concentré au Canada et en Grande-Bretagne, les perspectives d'ici à 1985 sont relativement bonnes et pourraient s'améliorer si des changements sont apportés au code du bâtiment de la Grande-Bretagne, changements qui permettraient une acceptation plus grande des méthodes et matériaux de construction canadiens.

d) Les pâtes et papiers

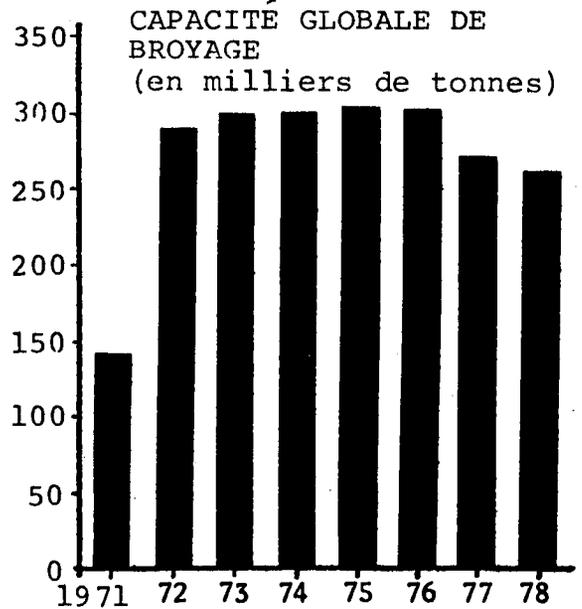
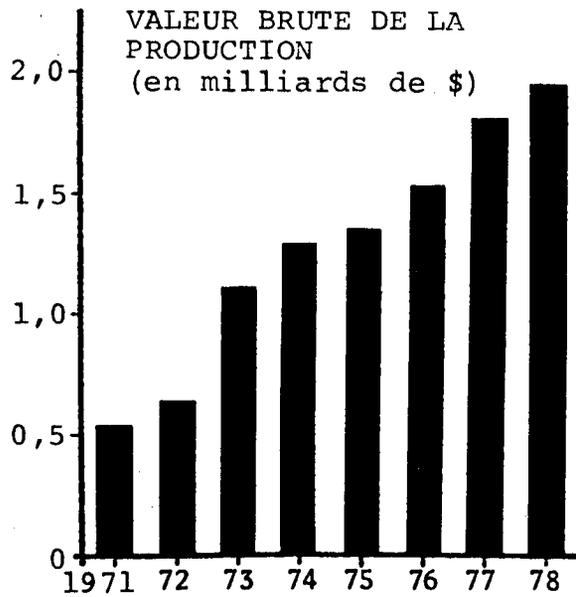
En 1977 et 1978, après une période de fléchissement des marchés, de bas prix et de réserves excessives, la situation des marchés de pâtes et papiers s'est radicalement améliorée. A l'heure actuelle, la plupart des usines fonctionnent à pleine capacité. Avec la dévaluation du dollar canadien, les produits sont concurrentiels sur les marchés mondiaux et les producteurs bénéficient d'un haut niveau de profits. Le marché mondial est censé demeurer florissant d'ici à 1985, mais les producteurs de la Colombie-Britannique seront touchés par le niveau des salaires arrêté par convention collective, par la valeur du dollar et par la modernisation soutenue des usines. Un certain nombre d'usines de pâtes et papiers plus anciennes, concentrées principalement sur la côte, méritent d'être améliorées. Une nouvelle capacité de production, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, pourrait entraîner une forte concurrence sur les marchés traditionnels.

2.4.4 Les minéraux

Les situations économiques extérieures sont décisives pour l'industrie minière de la Colombie-Britannique, puisque cette province exporte près de 90 % de sa production minière, principalement vers les Etats-Unis et le Japon. Par exemple, l'industrie du charbon métallurgique est étroitement liée à la production d'acier du Japon. En ce qui concerne le charbon

FIGURE 4

INDUSTRIE MINERALE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1971-1978



EMPLACEMENT DES MINES ET DES INSTALLATIONS DE TRANSFORMATION

Principales mines

Gisements de pétrole et de gaz

Installations de transformation

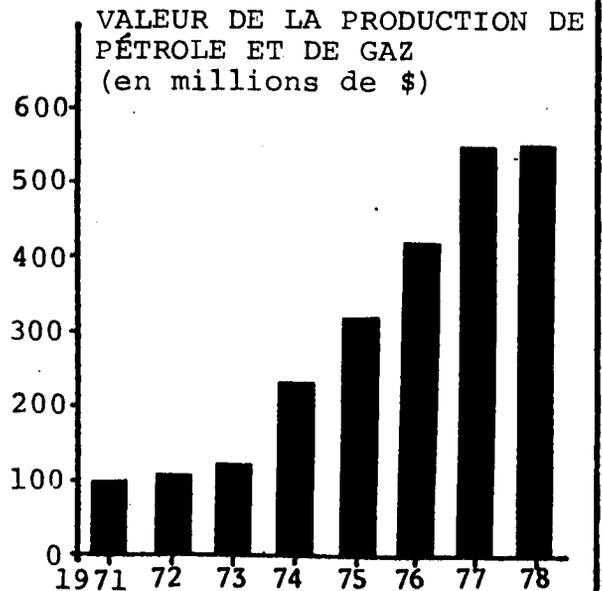
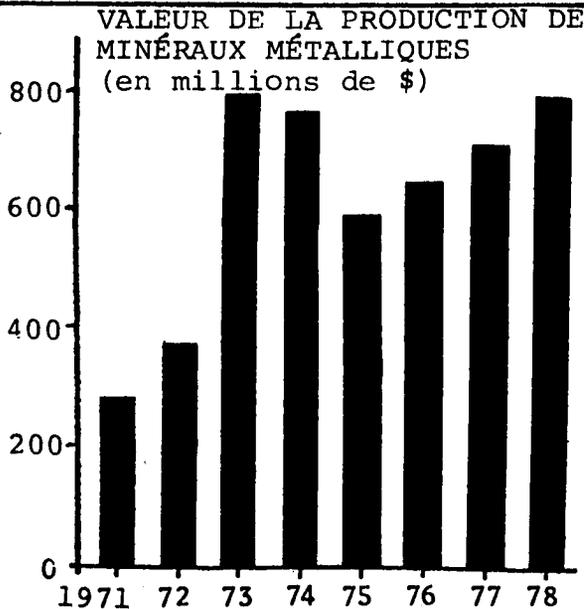
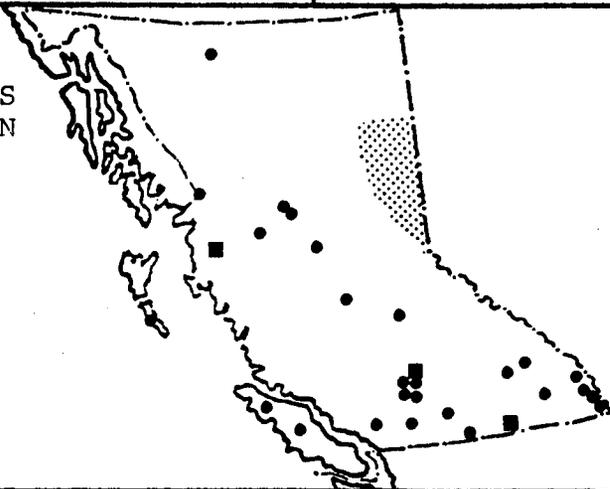


TABLEAU 3
INDUSTRIE MINERALE,
COLOMBIE-BRITANNIQUE,
1968, 1971, 1973 ET 1978

	1968		1971		1973		1978*		
	Quantité	Valeur (en millions de \$)	Quantité	Valeur (en millions de \$)	Quantité	Valeur (en millions de \$)	Quantité	Valeur (en millions de \$)	
Cuivre	(en millions de kg)	73,0	87,3	127,3	131,0	317,6	582,8	274,6	418,2
Molybdène	(en millions de kg)	9,0	32,6	9,9	37,0	13,8	51,9	13,3	160,7
Zinc	(en millions de kg)	135,8	43,6	138,5	49,7	137,4	62,6	102,0	55,4
Plomb	(en millions de kg)	105,1	32,8	112,9	34,7	84,9	30,5	71,3	45,4
Or	(en milliers de kg)	3,9	4,7	2,7	3,0	5,9	18,4	6,4	44,9
Argent	(en milliers de kg)	221,8	16,5	238,7	12,0	237,0	19,6	221,6	41,3
Amiante	(en milliers de tonnes)	67,6	14,8	79,0	17,8	98,9	21,1	72,1	47,3
Matériaux de construction		-	45,2	-	59,9	-	73,7	-	128,6
Charbon	(en millions de tonnes)	0,9	7,6	4,1	45,8	6,9	88,0	9,4	414,0
Pétrole lourd	(en millions de m ³)	3,5	50,1	4,0	66,5	3,4	68,3	1,9	136,9
Gaz naturel à pipeline	(en milliards de m ³)	6,3	24,5	7,7	31,9	10,8	54,8	7,7	384,6
Tous les autres matériaux		-	45,3	-	38,7	-	37,7	-	68,6
TOTAL		-	405,0	-	528,0	-	1 109,4	-	1 945,9

	1968		1971		1973		1978*	
	Quantité	Valeur (en millions de \$)						
Principales mines (nombre)	26	-	29	-	30	-	30	-
Capacité globale quotidienne moyenne des usines (en tonnes)	90 000	-	143 000	-	270 000	-	263 000	-
Emplois dans les mines (nombre)	12 376	-	14 942	-	16 532	-	16 867**	-
Emplois dans les fonderies et les raffineries (nombre)	3 283	-	3 481	-	3 390	-	3 590**	-

* Chiffres préliminaires fournis sous réserve de rectifications mineures.

** Nombre d'emplois en 1977.

de même que d'autres produits miniers, la mesure suivant laquelle les producteurs provinciaux réussiront à diversifier leurs marchés sera un facteur important du modèle de développement de l'industrie.

A la fin des années 60 et au début des années 70, l'industrie minière constituait un moteur important de la croissance économique en Colombie-Britannique. Entre 1968 et 1978, la valeur de la production a augmenté, passant de moins de \$400 millions à près de \$2 milliards (voir figure 4). De tels chiffres risquent toutefois de nous induire en erreur. Par exemple, le volume de la production de pétrole brut en 1978 ne représentait que 60 % de celui de 1968, et la production de gaz naturel n'avait augmenté que de 21 % au cours de la même période. Cependant, du fait de l'augmentation des prix, leur valeur combinée a augmenté de près de 600 %. Dès 1973, le cuivre s'était révélé le minerai métallique le plus important extrait dans la province, alors que les ventes atteignaient \$583 millions. En 1978, à la suite d'une importante baisse de la demande et des prix mondiaux, la valeur s'était rétablie à \$418 millions, mais la production ne représentait que 86 % de celle de l'année record. A partir de 1970, l'industrie de la houille a connu une croissance constante, si bien qu'en 1978, elle produisait 9,4 millions de tonnes de ce minerai (principalement destinées à l'exportation), ce qui représentait une valeur de quelque \$414 millions.

La dévaluation du dollar canadien a eu un effet positif sur la rentabilité de l'industrie et a favorisé les plans d'expansion. Ces éléments positifs pourraient être contrebalancés par un accroissement des coûts sur le plan du nouveau matériel minier, dont une bonne partie est importée au Canada.

Il est difficile d'obtenir à la fois les marchés et les capitaux nécessaires au développement de nouvelles mines, dont plusieurs dépendraient des grandes réserves de minéraux de qualité inférieure. La force des syndicats et la pénurie de certains types d'ouvriers qualifiés causent de l'appréhension chez les grands producteurs à forte proportion de capital, tant actuels qu'éventuels. Les questions relatives à l'environnement peuvent également retarder sérieusement les nouvelles exploitations. Le tableau 3 résume la valeur et le volume de la production de minéraux en Colombie-Britannique entre 1968 et 1978.

Pour certains produits minéraux, il convient de faire les commentaires suivants :

a) Le cuivre

La baisse des prix semble avoir pris fin au moment où les réserves mondiales de cuivre se sont épuisées. La hausse des prix mondiaux et la dévaluation du dollar canadien ont aidé les producteurs, dont bon nombre ont obtenu des contrats en dollars américains. Il semble possible d'exploiter un certain nombre de nouvelles mines à ciel ouvert importantes, si on peut assurer des contrats à long terme. L'instabilité politique des autres pays producteurs de cuivre favorise l'exploitation de nouvelles mines canadiennes et tout particulièrement en Colombie-Britannique.

b) Le molybdène

Produit en partie en tant que sous-produit de l'exploitation du cuivre, le molybdène, grâce à son prix élevé, a aidé de nombreux producteurs de cuivre à passer à travers des périodes difficiles au cours des dernières années. La perspective soutenue de prix élevés a entraîné la réouverture d'une certaine capacité de production dans la province et améliorera les perspectives d'exploitation des mines de cuivre.

c) Le plomb et le zinc

Cette production minière en Colombie-Britannique est dominée par une exploitation d'importance à Kimberley. Ces dernières années, l'amélioration des prix a aidé à stimuler ce secteur à un point tel qu'il serait bien possible de voir apparaître, avant 1985, certains nouveaux producteurs, petits et moyens.

d) Les métaux précieux

Une bonne partie de l'or et de l'argent est produite en tant que sous-produit du cuivre et de l'exploitation des métaux communs. Les prix élevés ont déjà eu pour effet d'augmenter l'exploration, et il semble qu'un certain nombre de petits producteurs, tant anciens que nouveaux, s'engageront dans ce secteur au début des années 80, si l'accroissement des prix continue à surpasser le rythme d'augmentation des coûts.

e) Le charbon

La production de charbon métallurgique provient surtout du bassin houiller de Crow's Nest, dans le sud-est de la Colombie-Britannique. La production d'acier au Japon, qui est le principal client du Canada, a diminué au cours des dernières années, mais les niveaux de production ont été maintenus en partie grâce à la diversification vers de nouveaux marchés. Les perspectives d'une

expansion soutenue sont bonnes à long terme, mais la mise en oeuvre de nouvelles exploitations de charbon métallurgique, au même rythme que prévu avant 1985, semble peu probable. Il est possible qu'une exploitation limitée des gisements de charbon du Nord-Est commence au début des années 80, si on peut trouver des marchés. En ce qui concerne le charbon thermique, les perspectives sont de plus en plus encourageantes à cause des ventes accrues à l'est du Canada et aux pays de la ceinture du Pacifique, et d'une plus grande utilisation des ressources intérieures. Le développement d'une capacité de production à grande échelle pourrait commencer avant 1985. L'exploitation de mines de charbon souterraines pourrait être entravée par un manque de personnel de production qualifié.

f) Le pétrole brut

Toute la production de pétrole brut provient du nord-est de la Colombie-Britannique. La production a atteint son point culminant en 1970 avec 4 millions de mètres cubes, mais elle se situe maintenant à moins de la moitié de ce niveau. Cependant, les prix élevés et une exploration accrue ont permis de prolonger la durée de productivité des ressources exploitées et de rendre économiques des ressources qui auparavant ne l'étaient pas.

g) Le gaz naturel

La production de gaz a atteint son point culminant en 1973 et, depuis, elle n'a cessé de diminuer. Toute la production provient du nord-est de la Colombie-Britannique. A la suite de la flambée récente du prix du gaz, on a assisté à une explosion de l'activité d'exploration qui a été renforcée par plusieurs découvertes importantes. Il est très possible que la production augmente d'ici à 1985.

h) La fabrication

L'activité manufacturière est très concentrée dans un petit nombre de groupes industriels qui s'occupent de la transformation des ressources primaires. A l'exception des produits forestiers et de la transformation des minerais, la plupart des activités se déroulent près de Vancouver.

Les estimations de l'emploi, dans le secteur de la fabrication en Colombie-Britannique, indiquent une augmentation de 144 000 emplois en 1971 à 174 000 en 1978. Au cours de cette même période, la province a augmenté sa part de l'ensemble des emplois dans le secteur de la fabrication du Canada, de 8,2 % à 8,9 %. Les emplois sont très concentrés dans les activités de fabrication axées sur les ressources. Environ 43 % des emplois

du secteur de la fabrication se retrouvent dans les industries du bois et dans les industries de fabrication du papier et des produits connexes. Un autre 13 % se retrouve dans les industries de production des aliments et des boissons.

En Colombie-Britannique, les industries de fabrication non axées sur les ressources bénéficient d'avantages considérables, y compris la disponibilité de l'énergie à des prix concurrentiels, la proximité des ports et du transport maritime vers la ceinture du Pacifique et d'autres marchés du monde, ainsi qu'un marché local concentré dans le sud de la province. Néanmoins, l'industrie manufacturière en Colombie-Britannique est aussi aux prises avec de sérieuses contraintes. La Colombie-Britannique constitue une région où les coûts de fabrication sont élevés du fait que sa main-d'oeuvre est une des plus chères au Canada et que les terrains industriels viabilisés de la zone continentale sont très coûteux. Le marché local limité ne peut faire vivre plusieurs installations de fabrication à grande échelle. L'éloignement des principaux marchés et les coûts d'acheminement des biens vers ces derniers défavorisent la province, sur le plan concurrentiel.

Bien que la Colombie-Britannique augmente légèrement sa participation au secteur de la fabrication au Canada, le taux de croissance dans les autres secteurs, particulièrement celui des services, a dépassé le taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la fabrication. Il se peut que la structure et la répartition des activités manufacturières subissent peu de changements dans la période allant jusqu'en 1985; de même on ne prévoit aucun déclin de l'activité.

2.4.5 Les transports

L'achèvement de la route du Sud, qui traverse la province, signifie la fin des travaux de la route transcanadienne et de celle de Yellowhead Pass, lesquelles représentent les principaux liens routiers avec le reste du Canada. Les nouveaux travaux qui seront entrepris dans les années 80 atténueront certaines des restrictions saisonnières imposées à la circulation routière dans le canyon du Fraser. De même, l'amélioration du réseau routier du Nord continuera à rendre cette région plus accessible et plus sécuritaire.

La Colombie-Britannique est desservie par trois principaux chemins de fer et par plusieurs petits réseaux. D'ici à 1985, les travaux consisteront surtout à aménager des voies doubles et à réduire les courbes et les pentes difficiles sur les réseaux les plus utilisés. Des voies de ramification pourront être aménagées en vue d'exploiter de nouvelles ressources.

En 1977, plus de 50 millions de tonnes de marchandises destinées à l'exportation ont été chargées dans les ports de la Colombie-Britannique. Sur cette quantité, le charbon comptait pour 24 % et les grains, pour 15 % (en poids). De plus, environ 11,25 millions de tonnes de marchandises ont été chargées dans les points d'expédition côtiers. D'ici à 1985, les installations portuaires de Vancouver, Roberts Bank, Prince-Rupert et Nanaimo seront améliorées et agrandies.

Avec l'accroissement constant de la circulation d'ici à 1985, il sera nécessaire d'élargir le service de transbordeurs actuel, qui compte 12 itinéraires et 23 vaisseaux, afin de satisfaire aux besoins domestiques et commerciaux ainsi qu'à la demande croissante de l'industrie touristique. Il se peut que des problèmes persistent pour les services côtiers du Nord.

En 1978, plus de 200 aéroports, 63 hydroaérodromes et 23 héliports étaient utilisés par 99 transporteurs aériens licenciés. L'aéroport international de Vancouver était de loin le plus important; on y a reçu près de 5 millions de passagers et manutentionné 60 millions de kilogrammes de marchandises en 1977. On continuera, d'ici à 1985, à rehausser les normes de sécurité et à améliorer les installations en vue d'une plus grande capacité.

D'ici à 1985, la construction de pipelines se poursuivra à un rythme accéléré, au fur et à mesure que de nouvelles ressources gazières entreront en exploitation. Le projet de gazoduc de la route de l'Alaska nécessitera la construction de 875 kilomètres de conduites en Colombie-Britannique; la majeure partie de ces travaux pourrait être achevée avant 1985. On étudie présentement plusieurs propositions importantes visant des oléoducs, qui pourraient entraîner des travaux de construction dans le nord de la Colombie-Britannique avant 1985.

2.4.6 Le bâtiment et les travaux publics

La croissance rapide du début des années 70 a cédé le pas à la consolidation dans plusieurs secteurs industriels où les dépenses d'immobilisation ont été orientées vers l'amélioration des installations existantes, plutôt que vers de nouvelles constructions. Certains travailleurs ont quitté la province pour aller profiter de l'essor soudain de la construction en Alberta. En 1978, les mises en chantier en Colombie-Britannique ont diminué de 12 % par rapport à celles de l'année précédente.

Les perspectives d'amélioration sont passablement variées, puisque l'activité reliée à la construction de pipelines, de routes, de ports et de voies ferrées connaîtra une augmentation constante d'ici à 1985; par ailleurs, la construction résidentielle ne reprendra pas son essor avant 1981 ou 1982. Etant donné le taux de chômage saisonnier élevé, on

prévoit que les futures négociations collectives n'entraîneront pas les longs conflits qui ont caractérisé les relations de travail dans la première moitié des années 70.

2.4.7 La production d'énergie électrique

La province s'est engagée à utiliser les ressources hydro-électriques à tel point qu'en 1978, 96 % de toute l'électricité provenait de cette source. Les exportations nettes représentaient près de 11 % de toute l'électricité produite. Au cours de la dernière décennie, la production s'est accrue à un taux moyen composé de 9 %, alors que la consommation a connu une augmentation de moins de 6 %.

2.4.8 Le secteur des services

L'économie de la Colombie-Britannique a été à l'origine d'un niveau élevé des emplois dans le secteur tertiaire, afin de fournir les services requis par les secteurs primaires et secondaires et de satisfaire aux besoins d'une population en pleine croissance, concentrée de plus en plus dans les villes. Entre 1971 et 1978, la croissance de l'emploi en Colombie-Britannique s'est manifestée principalement dans le secteur des services; 221 000 nouveaux emplois ont été créés dans ce secteur, ce qui représente 81 % de la croissance totale de l'emploi en Colombie-Britannique. Au cours des années 80, on prévoit que ce secteur continuera à dominer les secteurs primaires et secondaires au chapitre de la création d'emplois.

2.5 La répartition régionale

Le sud de la zone continentale et le sud l'île Vancouver, qui englobent les régions métropolitaines de Vancouver et de Victoria, constituent le seul marché local d'importance en Colombie-Britannique. Vancouver, en particulier, jouit d'une situation idéale pour tirer avantage de la participation croissante de l'ouest du Canada au marché de la ceinture du Pacifique. Un facteur primordial est l'accès à des ports de mer qui disposent d'installations de manutention des marchandises en vrac et de chargement des autres marchandises.

Le Nord-Est a d'importantes ressources de gaz naturel et de charbon métallurgique, bien que ses réserves de pétrole soient limitées. Les activités d'exploration resteront probablement élevées. Les ressources forestières de cette région semblent être sur le point d'atteindre leur limite pour ce qui est de soutenir de nouvelles activités économiques. Cette partie de la Colombie-Britannique est caractérisée par un secteur agricole en pleine expansion. L'exploitation des ressources en charbon métallurgique dépendra de la demande de l'industrie sidérurgique internationale. D'importants investissements

s'imposent également au chapitre de l'aménagement des villes, de l'infrastructure des transports, pour l'accès et l'acheminement aux ports de mer, et de l'amélioration des ports. Par ailleurs, le recrutement d'une main-d'oeuvre qualifiée pour les mines constitue un facteur critique.

Le nord-ouest de la Colombie-Britannique, pour sa part, est isolé, a une population clairsemée et manque d'infrastructure. Une population autochtone importante vit près de la côte. Les facteurs clés du développement régional seront l'amélioration et l'expansion de l'infrastructure des transports, la qualité des ressources minérales potentielles et des ressources forestières, ainsi que la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée.

La région côtière de la Colombie-Britannique dépend du transport maritime. Plusieurs agglomérations côtières, souvent peuplées en majorité par des autochtones, n'ont pas de services de transports de passagers et de marchandises assez réguliers ou fréquents pour permettre le développement. Les ressources de la région côtière ont été parmi les premières à être exploitées et sont maintenant presque totalement engagées. Le point de mire du développement de la côte du nord continuera d'être Prince-Rupert. Cette ville portuaire est le terminal d'importants réseaux de transport du Nord et c'est là qu'on envisage d'aménager des installations de manutention des marchandises en vrac.

Le centre intérieur, qui rayonne à partir de Prince-George, subit l'influence de facteurs semblables à ceux de la région du Nord, mais à un degré moindre. Le transport constitue un élément important mais, malgré la distance, la région est bien reliée à Prince-Rupert, à Vancouver et à l'Alberta. La base de ressources est diversifiée et les secteurs forestier, minier et agricole sont importants. Le secteur de l'agriculture comprend surtout des fermes d'élevage. Il serait possible de transformer les ressources de tous ces secteurs pour leur donner une plus grande valeur ajoutée.

La région de Kamloops, de la vallée de l'Okanagan et de Shuswap est raisonnablement bien desservie par les réseaux de transport et comporte des avantages climatiques qui favorisent particulièrement l'agriculture et le tourisme. L'eau constitue un élément clé du développement de cette région, puisque le sol est aride et doit être irrigué pour atteindre son potentiel. Les gisements de charbon thermique de la région de Hat Creek constituent une des possibilités importantes d'exploitation de ressources de la Colombie-Britannique.

Le Sud-Est demeure relativement isolé malgré le développement qui s'y fait depuis longtemps. Les ressources de charbon métallurgique du bassin houiller de Crow's Nest constituent la base d'exploitations minières qui exportent présentement vers les marchés mondiaux, dont le plus important est le Japon. Le transport, y compris les installations portuaires, pourrait s'avérer une contrainte au développement futur de la région, tout comme la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée pour le travail dans les mines souterraines. Les terrains pouvant servir à l'aménagement des villes sont rares et les coûts de développement sont élevés, mais moins que ceux de la mise sur pied d'une infrastructure complète pour développer le Nord-Est.

3. LES PROBLEMES ET QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT

L'examen des facteurs fondamentaux du modèle de développement économique, ainsi que les tendances et les perspectives sectorielles en Colombie-Britannique, indiquent qu'il y a de bonnes raisons pour faire preuve d'optimisme d'ici à 1985 en ce qui a trait à l'économie provinciale. Les possibilités sont multiples et leur matérialisation sera fonction de la demande et des prix à l'échelle mondiale. La croissance économique s'inscrira aussi dans un contexte de problèmes et de questions de développement qui sont particuliers à la province.

3.1 Les problèmes de développement

3.1.1 La dépendance à l'égard des ressources

L'économie de la Colombie-Britannique demeure fortement dépendante des ressources naturelles et de l'exportation de matières premières partiellement transformées. Bien que ce soit là un avantage comparatif de la province, il n'en existe pas moins des problèmes pour autant. L'économie provinciale reflète directement les conjonctures économiques à l'échelle mondiale. La demande de bois de construction, de charbon métallurgique et de cuivre, pour nommer quelques-uns des principaux produits exportés, dépend respectivement du nombre de mises en chantier de logements aux Etats-Unis, du degré de dynamisme de l'industrie sidérurgique japonaise et de la fiabilité des producteurs du tiers monde, aux yeux des pays industrialisés.

L'influence extérieure sur la demande de produits exportés par la Colombie-Britannique touche rapidement l'économie provinciale. A l'extrême, elle entraîne une prospérité soudaine ou un déclin au niveau local. Cette dépendance des collectivités à l'égard d'une base économique non diversifiée a été exposée dans une étude du MEER, laquelle indiquait que 99 agglomérations de la Colombie-Britannique pouvaient être classées comme agglomérations à industrie unique. Au moins 70 de ces collectivités dépendent des industries axées sur le bois, et 19 autres dépendent des mines et des installations de raffinage.

La concurrence de plus en plus serrée dans le domaine des ressources ajoute une nouvelle dimension aux problèmes qui découlent d'une trop grande dépendance à l'égard des ressources naturelles. Alors qu'auparavant, les producteurs de la Colombie-Britannique établissaient leur marché dans un contexte où ils jouissaient d'avantages comparatifs, il y a maintenant lieu de croire que ces avantages pourraient s'être effrités, tout comme certaines parties du marché, d'ailleurs. Les producteurs de bois de construction et de pâtes et papiers peuvent s'attendre

à une forte concurrence de leurs homologues du sud-est des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud et de l'Asie, qui sont en voie d'étendre leurs exploitations. Les producteurs de minerais, particulièrement ceux du tiers monde, défient déjà les entreprises de la Colombie-Britannique sur les marchés d'exportation du cuivre, alors que les producteurs de charbon métallurgique, notamment ceux de l'Australie, à cause des coûts moindres, peuvent limiter les ventes de la Colombie-Britannique dans ce domaine.

3.1.2 Le manque de diversification

La dépendance des ressources est liée au manque de polyvalence industrielle. Seules quelques régions de la Colombie-Britannique possèdent une base économique diversifiée et jouissent donc d'une conjoncture économique un peu plus stable. A cet égard, la zone continentale, avec Vancouver comme point de rayonnement, le sud de l'île Vancouver et la vallée de l'Okanagan, se distinguent en tant que centres qui bénéficient d'une base économique plus large, reliée à la fabrication de produits non axés sur les ressources, à l'agriculture, aux services gouvernementaux, au tourisme, à l'industrie des services aux retraités et à la prestation d'une vaste gamme de services urbains plus spécialisés.

Le gouvernement provincial s'est donné comme priorité la diversification industrielle. Un tel objectif va normalement de pair avec l'idée d'activités de fabrication à plus forte valeur ajoutée, mais il inclut aussi l'implantation ou l'expansion des activités dans le secteur tertiaire, notamment le tourisme, les institutions, la recherche et le développement, les services aux industries et aux commerces, ainsi que les transports et les services aux retraités.

Les coûts de la main-d'oeuvre en Colombie-Britannique sont parmi les plus élevés au Canada, tout comme ceux des terrains industriels viabilisés. Le marché local limité ne peut faire vivre plusieurs installations de fabrication de grande envergure. Les coûts entraînés par le transport des biens, sur les longues distances qui les séparent des principaux marchés canadiens, défavorisent la province ; les marchés étrangers, pour leur part, ont tendance à être inaccessibles pour des raisons de protection du marché ou de prix. Cependant, en Colombie-Britannique, certaines industries manufacturières, non axées sur les ressources, ont des possibilités d'expansion qui sont souvent liées à des avantages comparatifs de la province sur le plan de l'énergie, de la technologie ou des compétences. Parmi ces possibilités, mentionnons l'implantation éventuelle d'industries

maritimes et, plus particulièrement, l'accès au marché des pays situés le long de la ceinture du Pacifique.

La Loi sur les subventions au développement régional et les ententes auxiliaires qui découlent de l'entente-cadre de développement incitent le secteur privé à diversifier l'économie provinciale.

3.1.3 Les changements de la base des ressources renouvelables

Ces changements, qui se traduisent par des réductions des provisionnements en ressources et par une nouvelle perception des limites de la croissance, amènent graduellement les paliers supérieurs de gouvernement à s'intéresser davantage aux politiques et programmes de gestion visant les ressources.

Par exemple, dans le domaine des ressources forestières, les mesures prises par des paliers supérieurs de gouvernement pour améliorer les vieilles usines, minimiser les coûts liés au respect des normes environnementales et promouvoir la gestion intensive des forêts démontrent que l'on commence à reconnaître les changements survenus. De plus en plus, le bois de coupe sera constitué de billots plus petits, de seconde pousse. Au rythme actuel de l'exploitation du bois de coupe, les possibilités ayant trait au reboisement seront limitées. A titre d'exception on pourrait peut-être exploiter les peupliers du Nord, lorsqu'on possèdera les techniques appropriées.

Dans le secteur des pêches, les prises qui peuvent être réalisées sont suffisamment élevées pour menacer les stocks de poisson, car elles mettent en danger leur reproduction. Des changements dans l'industrie de la pêche pourraient bien survenir lorsque les Canadiens exploiteront plus à fond la limite de 200 milles et lorsque le programme fédéral de mise en valeur des salmonidés commencera à porter fruit, au milieu des années 80.

L'autre principale ressource renouvelable, l'énergie hydro-électrique, continuera à se buter aux préoccupations en matière d'environnement, lors de la phase de construction. En plus des installations déjà annoncées, on envisage d'importantes possibilités d'aménagements hydro-électriques dans le nord-ouest de la province.

3.1.4 Les contraintes en matière de transports et de communications

La topographie montagneuse de la Colombie-Britannique a toujours représenté un défi pour le développement économique du transport terrestre. Les investissements initiaux élevés, les frais élevés constants pour les servitudes de passage et les frais relativement élevés d'exploitation et d'entretien caractérisent l'industrie des transports en Colombie-Britannique.

3.1.5 Le climat des relations de travail

La Colombie-Britannique compte une proportion très élevée de syndiqués. En janvier 1978, sur un total de 995 000 travailleurs rémunérés, 451 000 étaient membres d'un syndicat, soit une proportion de 45,3 %. Ce taux de syndicalisation était le plus élevé au Canada, et il s'est maintenu ainsi depuis 1963. Les négociations difficiles avec les syndicats ont souvent débouché sur des grèves qui ont bouleversé les agglomérations et, dans certains cas, les économies régionales, provinciale et nationale. Comme on l'a déjà fait remarquer, la Colombie-Britannique est la région du pays qui a connu le taux le plus élevé de jours de travail perdus en raison de grèves ou de lock-out au cours de la période 1967 à 1977; soit 5,4 jours pour mille employés, comparativement à 3,6 jours pour mille employés, à l'échelle nationale.

3.1.6 Des possibilités limitées pour les autochtones

La population d'ascendance autochtone, composée d'Indiens inscrits et non inscrits, représente environ 5 % de l'ensemble de la population de la province et plus de 15 % de la population dans le nord de la province. Les autochtones ont moins de possibilités à cause de leur isolement géographique et de leurs choix culturels.

3.2 Les questions de développement

Un certain nombre de questions actuelles sur les politiques auront une influence importante sur l'orientation du développement économique en Colombie-Britannique au cours des années 80. Bon nombre de ces questions concernent à la fois le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, alors que d'autres relèvent principalement de la compétence de l'un ou l'autre palier de gouvernement.

3.2.1 Les politiques commerciales tarifaires et non tarifaires

Dans l'ensemble, le gouvernement de la Colombie-Britannique favorise la libération de la position commerciale du Canada. Cette province aimerait que le Canada, lors des négociations commerciales multilatérales, insiste moins sur la protection tarifaire des produits finis canadiens afin d'obtenir des concessions quant aux obstacles à la transformation intermédiaire de ses ressources naturelles.

3.2.2 La gestion des ressources

Le gouvernement provincial a adopté une attitude ferme face aux responsabilités de la province à l'égard de la gestion des ressources naturelles et, aussi, face aux pouvoirs d'imposition. A l'exception des pêches, qui relèvent de la compétence fédérale, cette attitude prévaut. Cependant, le gouvernement fédéral entre en jeu quand il s'agit du mouvement interprovincial des ressources et du commerce extérieur. La province continue de percevoir comme une intrusion dans sa compétence les efforts du fédéral en vue de mettre sur pied des programmes conjoints de développement à frais partagés dans le secteur des ressources. La gestion des pêches par le gouvernement fédéral aux îles Reine-Charlotte s'est récemment confrontée à la compétence de la province sur les forêts. Ce conflit a fait ressortir les difficultés que comporte la gestion de ressources multiples dans la province.

3.2.3 La politique en matière de transports

On consacre des efforts considérables pour assurer le recours au concept fondé sur le paiement des coûts par les usagers, lors de la mise en oeuvre des politiques en matière de transports. Certaines réalités historiques viennent cependant amenuiser ces efforts. La forte dépendance de l'industrie domestique et touristique à l'égard des transbordeurs côtiers ainsi que certaines difficultés liées à la topographie, dans beaucoup de régions, jouent contre l'adoption d'une telle politique, particulièrement si les préoccupations touchant l'isolement et l'expansion des zones frontalières revêtent une importance immédiate.

3.2.4 Les programmes en matière de développement régional

La Colombie-Britannique a déjà indiqué par le passé que les politiques de développement régional ont pour effet de subventionner des industries et des régions non productives, au détriment d'industries et de régions productives. Dans un document détaillant sa position, le gouvernement de la

Colombie-Britannique indique qu'il préférerait voir le gouvernement fédéral verser des transferts directs aux habitants des régions défavorisées.

Cependant, la Colombie-Britannique a continué à démontrer son intérêt pour les initiatives conjointes, en 1977, 1978 et 1979, et un certain nombre d'ententes touchant l'avenir de la province ont été mises en oeuvre dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et des forêts. La position provinciale n'a pas toujours tenu compte du fait que, même dans une province aussi riche que la Colombie-Britannique, il existe de sérieuses difficultés liées à l'expansion, qui souvent peuvent être plus facilement surmontées grâce à une collaboration fédérale-provinciale dans certains secteurs ou régions.

3.2.5 La politique énergétique

Le gouvernement de la Colombie-Britannique, qui possède plusieurs solutions de rechange en matière d'énergie au sein même de la province, n'a pas encore arrêté son choix quant à l'orientation de la mise en valeur énergétique au cours des années 80 et par la suite. Néanmoins, le gouvernement provincial a officiellement fait part de la nécessité d'une telle politique pour les questions à long terme et les mesures d'urgence plus immédiates reliées à la pénurie éventuelle de pétrole et de gaz qui pourrait découler des événements mondiaux.

La Colombie-Britannique a choisi d'écarter l'énergie nucléaire, préférant mettre en valeur les ressources hydro-électriques et, éventuellement, le charbon thermique. L'opposition à l'exploitation de ces formes d'énergie, pour des raisons environnementales, pourrait en ralentir la mise en valeur.

3.2.6 Des compensations pour le pipeline

Selon le gouvernement provincial, la Colombie-Britannique n'aura pas sa juste part des avantages industriels qui découleront du projet et, de plus, elle ne recevra pas une aide financière du genre de celle qui a été votée pour le Yukon, afin de compenser pour les coûts accrus des services, ainsi que pour les répercussions socio-économiques et écologiques. Bien que ces questions soient controversées, la Colombie-Britannique utilise ces arguments afin d'obtenir une infrastructure pour les transports et les communications dans le nord de la province.

3.2.7 Les revendications territoriales des autochtones

La province est d'avis que les revendications territoriales des autochtones représentent une question qui concerne le gouvernement fédéral. En l'absence d'une politique claire, les revendications des autochtones pourraient vraisemblablement miner d'importantes initiatives d'expansion économique, notamment le pipeline de gaz naturel de la route de l'Alaska. Les revendications territoriales des Nishga, dans la région de Nass River, sont les plus délicates pour l'instant, bien que d'autres revendications aient aussi été faites ailleurs.

4. LES INSTRUMENTS FEDERAUX ET PROVINCIAUX

4.1 La stratégie de développement provinciale

Bien qu'aucune stratégie de développement provinciale n'ait été formellement documentée, il semble qu'elle renferme les éléments suivants :

- a) l'autonomie provinciale, particulièrement en ce qui touche la gestion et les redevances en matière de ressources naturelles;
- b) l'accent sur la responsabilité et la modération sur le plan de la fiscalité;
- c) une participation accrue de la part du gouvernement fédéral au financement des programmes économiques, peut-être sur la base des contributions provinciales par secteur;
- d) le désir de voir le gouvernement fédéral accorder ses paiements de transfert, dans les régions défavorisées, principalement aux individus;
- e) un rôle plus grand pour la province dans les négociations et les discussions internationales en matière de commerce, comme les négociations commerciales multilatérales conclues récemment;
- f) une attitude positive, dans l'ensemble, à l'égard de la libération du commerce avec, cependant, une protection pour certaines industries, particulièrement celles de la transformation des ressources;
- g) une politique des transports se fondant sur le paiement des coûts par les usagers, sauf dans le cas des régions isolées et de l'expansion des régions frontalières;
- h) une diversification industrielle qui s'éloigne de la dépendance à l'égard des industries primaires, sans négliger cependant la mise en valeur des ressources clés;
- i) l'appui de l'économie de libre entreprise, et l'accent sur les petites entreprises.

4.2. Les instruments provinciaux

4.2.1 Les budgets provinciaux et la faculté contributive

La présente administration accorde beaucoup d'importance à la présentation et à la mise en pratique d'un budget équilibré. Fait à remarquer, elle a terminé les trois dernières années avec des excédents budgétaires s'élevant à environ \$145 millions pour 1978-1979, \$140 millions pour 1977-1978 et \$76 millions pour 1976-1977.

Avec des dépenses et des recettes de \$4 567 millions en 1979-1980, on prévoit que le budget provincial sera équilibré. Ces chiffres représentent une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente, sans tenir compte des effets de l'excédent pour 1978-1979.

Au cours des années 70, la faculté contributive de la Colombie-Britannique a fluctué. L'indice de la faculté contributive est passé de 122,0 en 1972-1973 à 106,8 en 1975-1976, mais devait remonter à 117,5 en 1978-1979. La Colombie-Britannique se classe ainsi au deuxième rang des provinces à ce chapitre. De plus, l'effort fiscal de la province est élevé; la valeur de l'indice pour 1975-1976 s'élève à 106,1.

En 1978-1979, 64,1 % des dépenses du gouvernement de la Colombie-Britannique ont été consacrées aux services sociaux, à peu près le même pourcentage que pour le Canada dans son ensemble. Les dépenses de développement industriel (ressources naturelles, agriculture, industrie et commerce, tourisme) se chiffraient à 10,7 % du total des dépenses. Ce pourcentage est apparemment le plus élevé au Canada et représente environ 2 fois celui du pays. Cette marge reflète peut-être des difficultés d'interprétation des données.

On prévoit que les recettes provenant des ressources naturelles, pour 1979-1980, se chiffreront à \$619 millions. Ce chiffre représente 13,6 % des recettes totales. On prévoit que l'ordre d'importance sera le suivant : le pétrole et le gaz naturel (\$331 millions), les forêts (\$223 millions), et les mines (\$44 millions).

4.2.2 L'aménagement rural et le développement agricole

Le ministère de l'agriculture de la Colombie-Britannique est responsable du développement agricole, de la commercialisation et des services financiers aux agriculteurs. Il entretient des rapports directs avec Agriculture Canada et le ministère de l'Expansion économique régionale.

Le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique administre aussi les programmes d'aide financière, y compris l'assurance-revenu pour les agriculteurs et le crédit agricole, qui visent à réduire les risques et les coûts pour les fermiers.

4.2.3 Le développement industriel

Au cours des dernières années, le développement industriel a relevé presque exclusivement du ministère provincial du Développement économique. La Direction du développement commercial et industriel de ce ministère comporte une division du commerce et de l'industrie, une division d'aide à la petite entreprise et une division des emplacements industriels. La Direction de la planification des politiques englobe un certain nombre de divisions responsables de la planification des politiques, de l'analyse économique, de l'analyse financière et de la mise en oeuvre des programmes, du commerce et des droits de douane et d'autres tâches. Cette direction a été le point de contact pour les négociations en vertu de l'entente-cadre de développement. Dernièrement, plus précisément après une restructuration en 1978, il semble que la planification des politiques relève de plus en plus du ministère des Finances, alors que la réalisation des programmes est confiée aux ministères axiaux responsables, dont le ministère récemment créé du Développement du tourisme et de la petite entreprise, qui relève actuellement du ministre du Développement économique.

La British Columbia Development Corporation est une société provinciale de la Couronne dont les objectifs sont de favoriser et de promouvoir le développement économique en Colombie-Britannique en apportant une aide financière à l'industrie et en lui offrant des terrains vierges et viabilisés et des immeubles. La société est également responsable de la coordination et de l'élaboration de projets d'investissement, dont le récent parc industriel de Duke Point.

Il existe un certain nombre d'autres sociétés de la Couronne qui ont une importance considérable sur le développement économique. Parmi les plus importantes, mentionnons la British Columbia Hydro and Power Authority, la British Columbia Railway, la British Columbia Ferry Corporation, l'Ocean Falls Corporation et la toute nouvelle British Columbia Resources Investment Corporation, qui détient des intérêts importants dans les entreprises Canadian Cellulose, Kootenay Forest Products, Plateau Mills et Westcoat Transmission, de même que les droits d'exploration pour le pétrole et le gaz naturel visant 900 000 hectares de terrain de la Couronne. Depuis quelques années, on a vendu plusieurs entreprises au secteur privé.

4.2.4 Autres instruments provinciaux

La province a eu recours à ses pouvoirs législatifs et réglementaires afin d'appliquer sa politique relative aux ressources. Une nouvelle loi sur les forêts a été introduite en 1978, de même qu'une Loi sur le ministère des Forêts et une autre sur les pâturages. Des modifications ont également été apportées en vue de soumettre les profits miniers à l'impôt, plutôt que les redevances afin de stimuler l'exploitation minière. De plus, en 1978, la réorganisation du gouvernement a donné lieu à la création du ministère des Ressources énergétiques, minières et pétrolières, regroupant ainsi toutes les questions relatives à l'énergie et aux minerais.

4.3 Les instruments fédéraux

Les instruments fédéraux directs ont une grande importance pour les efforts de développement économique en Colombie-Britannique. Les politiques et programmes nationaux relatifs au commerce, à l'énergie, au transport, à l'agriculture et à l'expansion économique régionale, pour ne nommer que les plus évidents, ont tous une influence considérable.

Les politiques et initiatives fédérales qui influent sur le développement vont du particulier, comme l'aide apportée aux transbordeurs de la côte ouest, au général, comme la politique d'achat du gouvernement fédéral.

En matière d'agriculture, les politiques fédérales touchant la Colombie-Britannique comprennent le programme d'aide au transport du grain de provende, qui est essentiel au maintien d'une industrie viable du bétail et de la volaille. Le secteur des pêches est touché par certains programmes fédéraux très en vue, dont le programme de mise en valeur des salmonidés, les règlements relatifs aux pêches à entrée restreinte, la zone de 200 milles et les traités internationaux sur les pêches. La nouvelle Loi sur les pêches a une incidence sur certaines utilisations des ressources y compris l'exploitation forestière, les pêches et les loisirs.

Les politiques fédérales en matière de transport et les initiatives de développement des ports sont importantes pour la réalisation des efforts de développement relatifs aux forêts, aux métaux et au charbon métallurgique dans les régions éloignées. Elles sont aussi importantes pour la manutention en vrac des produits de la région de l'Ouest, spécialement les expéditions de grain.

4.4 Les instruments fédéraux-provinciaux

En mars 1974, le Canada et la Colombie-Britannique ont signé une entente-cadre de développement (ECD) d'une durée de dix ans afin de faciliter la collaboration des gouvernements fédéral et provincial à des initiatives visant le développement économique et socio-économique de la Colombie-Britannique. Cette entente vise à promouvoir le développement équilibré de toute la province, favoriser la répartition équitable des avantages qui en découlent et prendre des mesures visant à réaliser le potentiel de développement. L'ECD stipule que les industries d'exploitation et de transformation des ressources sont celles qui ont principalement contribué à la croissance de l'économie de la province et que l'économie de la Colombie-Britannique a connu des fluctuations imprévisibles en ce qui concerne tant le niveau et la structure de l'emploi que l'importance et la durée des nouveaux investissements.

Les priorités de développement, précisées dans l'ECD, ont conduit à la signature et à la mise en oeuvre des ententes auxiliaires concernant l'infrastructure de Fort Nelson, les routes du Nord (3), l'évaluation des possibilités de mise en valeur des ressources houillères du Nord-Est (2), le développement agricole et rural, le développement industriel, le développement de l'industrie des voyages et la gestion intensive des forêts. Ces initiatives conjointes, dans le cadre desquelles le ministère de l'Expansion économique régionale a joué un rôle principal ou de coordination à l'échelon fédéral, sont venues s'ajouter aux initiatives du MEER en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional et à l'entente spéciale ARDA dans laquelle la participation financière de la province est minime.

L'approche conjointe fédérale-provinciale au développement économique a souvent entraîné la participation de plusieurs ministères et organismes des deux paliers de gouvernement; les ententes concernant les ressources houillères du Nord-Est constituent un excellent exemple de coopération interministérielle, à partir de laquelle d'autres liens d'intérêt mutuel se sont élaborés. Le ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources s'est également engagé avec son programme d'exploration de l'uranium, qui a stimulé l'activité en ce domaine.

On peut citer le cas particulier de l'entente auxiliaire sur le développement industriel, qui fournit un instrument des plus importants pour la coordination et la coopération industrielles, à savoir le Comité du développement industriel. Ce comité, créé dans le cadre de l'entente, regroupe des hauts fonctionnaires du ministère provincial du Développement économique et de la British Columbia Development Corporation, ainsi que

des ministères fédéraux de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, et de la Banque fédérale de développement. Ce comité a deux rôles principaux, soit celui d'assurer la gestion directe de l'entente sur le développement industriel et celui de regrouper une grande variété d'éléments de programmes fédéraux et provinciaux en vue de réaliser les objectifs de l'entente.

5. LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

5.1 Résumé des avantages comparatifs

La Colombie-Britannique constitue, pour le Canada, une porte sur le Pacifique. Les ports de Vancouver et de Prince-Rupert, qui sont toujours libres de glaces, donnent à cette province et aux autres provinces de l'Ouest l'avantage du transport par mer vers les principaux marchés de la ceinture du Pacifique. Il y est également possible d'avoir accès aux principales populations et économies de la côte ouest des Etats-Unis, y compris l'important marché californien.

Plus des deux tiers des habitants de la province habitent sur la côte sud-ouest, qui jouit d'un climat doux. Le niveau d'instruction élevé ainsi que la variété et la qualité des compétences disponibles (sauf dans certains cas précis) donnent à la Colombie-Britannique un avantage particulier. Les immigrants en Colombie-Britannique ont toujours été attirés par les traitements et salaires élevés, même si les coûts sont élevés.

Dans plusieurs secteurs des ressources, la Colombie-Britannique jouit d'un grand avantage comparatif. La province dans son ensemble ne connaît pas de pénurie d'eau et l'utilisation accrue des ressources hydrauliques pour la production d'énergie hydro-électrique place la Colombie-Britannique dans une position avantageuse, qui lui permettra éventuellement de jouir d'un excédent d'énergie. De plus, grâce aux réserves d'eau, il est possible d'irriguer les terres agricoles arides.

Il est probable que la situation assurée de la province en matière d'énergie, avec seulement quelques secteurs connaissant des pénuries à court terme, contribuera au développement plus poussé du secteur industriel. La Colombie-Britannique n'aura probablement pas à envisager le recours à l'énergie nucléaire avant bon nombre d'années.

La Colombie-Britannique jouit également d'autres avantages sectoriels importants dans le contexte tant national qu'international. Parmi ceux-ci, on relève la compétence dans l'exploitation des industries axées sur les ressources naturelles. Dans le secteur des forêts, l'ampleur et la variété de la base des ressources, combinées au potentiel de régénération rapide (selon les normes canadiennes) dans les régions côtières, sont de la plus haute importance. La prédominance générale des résineux représente un avantage considérable.

L'industrie minière se caractérise par d'importantes ressources de minerai à faible teneur et par d'immenses

ressources de charbon métallurgique et thermique, dont une grande partie peut être exploitée par les techniques de surface, moins complexes. Un autre avantage pour ce secteur est la fiabilité des producteurs quant au respect des contrats de vente à long terme.

L'agrandissement des territoires de pêche, à la suite de l'établissement de la zone de 200 milles, pourrait permettre de développer la pêche de fond et de consolider la pêche au saumon traditionnelle pour les pêcheurs de la côte.

Dans le secteur de l'agriculture, la possibilité d'une gestion et d'une irrigation plus efficaces des terres, si elle est exploitée, peut entraîner, en matière de productivité, des gains considérables, qui n'ont à peu près pas d'équivalent ailleurs au Canada.

Quant à l'industrie manufacturière, les sources d'énergie importantes, concurrentielles et assurées lui assurent un avantage comparatif, tout particulièrement dans un contexte international. Les domaines associés aux techniques d'extraction et de production des ressources naturelles présentent des avantages particuliers pour le développement de cette industrie. De même, au fur et à mesure que le marché provincial prendra de l'expansion, un avantage relatif aux coûts de transport se dégagera peut-être, ce qui favorisera les fabricants locaux, plutôt que les fabricants de l'est du Canada.

Dans le secteur tertiaire, un avantage comparatif international s'est manifesté pour l'industrie du tourisme et des loisirs à la suite de la dévaluation du dollar canadien, et il est venu s'ajouter à la position déjà enviable occupée par la province en tant que lieu touristique. Vancouver se classe au troisième rang au niveau des régions métropolitaines du Canada et, à ce titre, elle offre une grande variété de services de qualité supérieure, tout spécialement dans le domaine commercial et financier, donnant ainsi à la Colombie-Britannique un avantage dans de nombreux secteurs clés de l'économie de l'Ouest canadien.

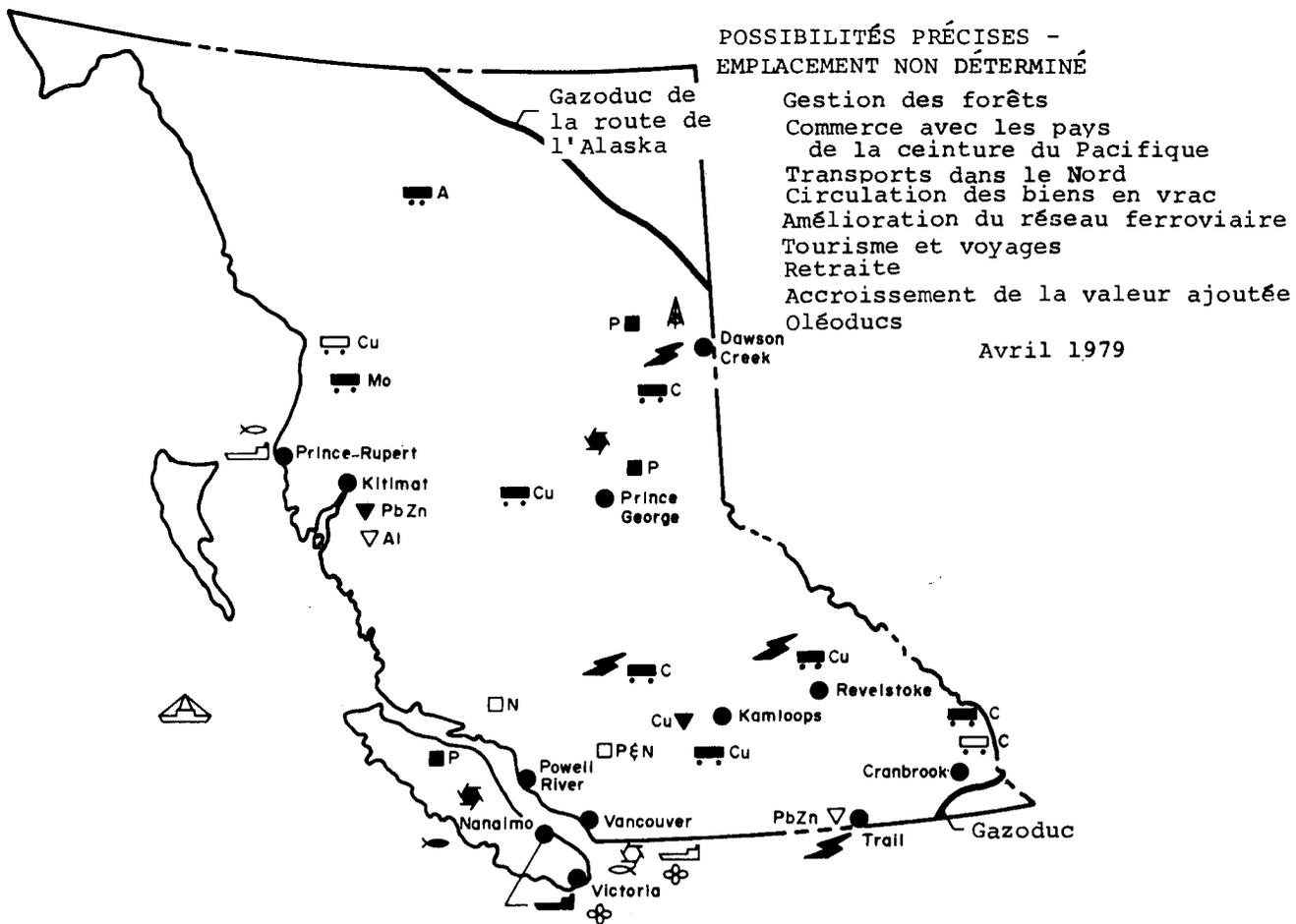
La carte 2 offre un aperçu graphique des diverses possibilités de développement économique que pourra réaliser la Colombie-Britannique au cours des années 80.

5.2 Les domaines présentant des possibilités précises

Lorsque l'identification des possibilités pour les années 80 est ramenée au niveau sectoriel, en Colombie-Britannique, on constate que les perspectives sont encourageantes dans la plupart des cas. Bien que cette situation s'applique tout particulièrement aux secteurs primaires clés des forêts et des mines, des possibilités tout aussi intéressantes s'offrent dans

CARTE 2

PRINCIPALES ZONES DE RESSOURCES ET DE POSSIBILITÉS
COLOMBIE-BRITANNIQUE



POSSIBILITÉS PRÉCISES -
EMPLACEMENT NON DÉTERMINÉ

Gestion des forêts
Commerce avec les pays
de la ceinture du Pacifique
Transports dans le Nord
Circulation des biens en vrac
Amélioration du réseau ferroviaire
Tourisme et voyages
Retraite
Accroissement de la valeur ajoutée
Oléoducs

Avril 1979

LÉGENDE

- | | |
|---|-------------------------------|
| ☐ A - Amiante | 🐟 - Transformation du poisson |
| ☐ Cu - Cuivre | 🏠 - Pêches |
| ☐ Mo - Molybdène | ☐ N - Papier journal |
| ⚙️ - Scieries | ⚡ - Énergie électrique |
| ☐ P - Pâte à papier | ☐ C - Charbon |
| ▽ PbZn - Raffinerie de plomb et de zinc | ⬆️ - Gaz et pétrole |
| ▽ Al - Raffinerie d'aluminium | ⚓ - Construction navale |
| 🚢 - Port | ▽ Cu - Raffinerie de cuivre |
- Nouveau projet
○ Agrandissement ou modernisation

les secteurs de l'énergie, du transport et des services. Les secteurs de la pêche et de l'agriculture, qui sont de moindre importance dans l'ensemble de l'économie, présentent aussi certaines possibilités précises. En ce qui concerne le secteur de la fabrication non axée sur les ressources, on entrevoit des perspectives intéressantes en raison des avantages comparatifs de la province.

5.2.1 Les possibilités dans l'industrie agricole

Les possibilités qui s'offrent dans l'industrie agricole et dans la transformation des aliments, bien que peu importantes au niveau provincial, peuvent avoir une certaine ampleur au niveau local. Une possibilité importante, présentement exploitée avec l'aide du gouvernement, consiste à accroître la quantité extrêmement restreinte de terres agricoles de la province. Différents programmes sont en cours pour améliorer l'utilisation des terres en coordonnant la planification de la gestion des ressources ainsi que les plans d'irrigation et de drainage.

Une meilleure gestion des terres permettra d'accroître la capacité des terres sous-exploitées. De telles améliorations sont de nature à favoriser l'expansion de l'industrie du bétail, notamment pour ce qui est du boeuf et du porc, et d'offrir à cette industrie l'occasion de s'approprier une plus large part du marché provincial, grâce à la substitution des importations de produits transformés.

De plus, grâce au déboisement de la région de la rivière Peace, une superficie considérable de nouvelles terres agricoles entrera en production, ce qui aura une incidence directe sur la possibilité de production de céréales.

Il est à prévoir que l'industrie agricole de la Colombie-Britannique, peu importante mais de plus en plus diversifiée, offrira des possibilités dans la transformation et l'emballage des aliments afin d'approvisionner les marchés locaux et, dans le cas des spécialités régionales comme les fruits cultivés, les baies et le vin, afin de prendre pied sur le marché national et sur le marché international.

5.2.2 Les possibilités dans l'industrie des pêches

L'industrie des pêches en Colombie-Britannique offre un exemple de l'importance de plus en plus grande qu'il faut accorder à la gestion des ressources. En dépit des variations cycliques, la tendance générale a été à l'augmentation des valeurs au débarquement, reflétant à la fois la hausse du prix du poisson et l'expansion des marchés pour les nouveaux produits.

A la fin des années 70, l'industrie des pêches a connu un nouvel essor grâce à un certain nombre de facteurs. Comme moyen de gestion des ressources, la restriction imposée à l'entrée de presque toutes les pêches a eu pour effet d'augmenter les prises globales des pêcheurs tout en limitant la hausse de l'emploi. Le prix du poisson a augmenté, tout particulièrement celui du saumon dont les prises dominent l'industrie de la Colombie-Britannique. Cependant, l'augmentation enregistrée au chapitre des oeufs de hareng a constitué le facteur le plus important de la performance économique améliorée des pêches de la côte ouest. Les oeufs de hareng constituent un mets saisonnier raffiné, vendu exclusivement au Japon. L'utilisation accrue du hareng comme aliment offre des possibilités de diversification, par rapport à l'utilisation dominante actuelle des oeufs de hareng.

L'établissement de la zone de pêches de 200 milles, le 1^{er} janvier 1977, a ouvert une possibilité importante pour le développement contrôlé des pêches sur la côte ouest. On peut maintenant s'attaquer à la capture d'espèces précises, comme la morue de roche, autrefois prise par les bateaux étrangers. De plus, l'extension de la zone de pêche permettra l'accès à d'importantes quantités de poissons de fond et à d'autres espèces sous-utilisées et de moindre valeur; on prévoit une amélioration des marchés national et international pour ces produits, au fur et à mesure que leur prix moins élevé leur permettront de remplacer la viande et les autres produits du poisson plus coûteux.

L'intensification de la pêche au saumon sur la côte ouest, prévue à la suite du programme de mise en valeur des salmonidés, constitue une autre possibilité importante qui pourrait se réaliser à long terme, tout spécialement après 1985. On prévoit que ce programme permettra de doubler le niveau actuel des stocks de saumon au cours des trente prochaines années. Même si l'effet du programme sur les revenus aura une grande portée, l'effet sur les emplois se fera principalement sentir au sein de l'industrie de la transformation. Cette situation s'explique du fait qu'il existe un surplus de capacité dans les possibilités de prises, à la suite des améliorations technologiques de la pêche primaire. On note également un surplus de capacité dans les opérations de transformation du saumon. Un certain accroissement de l'emploi pourrait découler de la prolongation de la saison de transformation, ainsi que d'une plus grande utilisation de la capacité des usines existantes et de certaines nouvelles installations.

On continuera à chercher, pour l'industrie des pêches, des possibilités de marché pour les crustacés et les produits du varech. Le développement de la pêche aux crevettes est possible, mais les réserves sur la côte ouest de l'île

Vancouver n'ont pas réussi, dans le passé, à offrir une saison assez longue.

Il y a suffisamment de possibilités offertes à l'industrie des pêches pour qu'en dépit des problèmes précis de surcapacité, un certain nombre de collectivités côtières déjà associées à l'industrie ressentent les effets d'un stimulant économique important. L'industrie des pêches représente donc un secteur qui offre des possibilités à l'extérieur des régions métropolitaines.

5.2.3 Les possibilités dans l'industrie forestière

L'industrie forestière restera la force économique dominante de la province; cependant, les possibilités pour l'avenir seront plus restreintes que par le passé. On se préoccupe davantage de la gestion des ressources forestières et on se rend compte que les limites physiques de l'exploitation sont maintenant atteintes, ce qui amène un ralentissement du rythme de croissance et milite en faveur de la rationalisation de la structure de l'industrie.

On prévoit une concurrence plus serrée avec les concurrents tant habituels que nouveaux pour les principaux produits du bois d'oeuvre, des pâtes et du papier. Pour affronter cette situation, la Colombie-Britannique devra s'efforcer d'améliorer constamment sa gestion des ressources forestières. L'industrie devra aussi consolider ses marchés mondiaux et si possible, s'introduire sur de nouveaux marchés, en plus d'élargir son éventail de produits, d'améliorer la productivité de ses opérations de transformation et de favoriser davantage l'accès aux réserves éloignées.

La gestion forestière intensive constitue une possibilité actuelle d'assurer l'approvisionnement à long terme en bois. L'amélioration de l'approvisionnement en bois offre des possibilités d'emploi, des gains à l'exportation et la possibilité de contribuer au produit national brut par le biais de la production. Il est nécessaire d'améliorer la gestion forestière sur une grande échelle afin de rétablir l'équilibre de l'approvisionnement, qui décroît à cause des anciennes mesures inadéquates visant un rendement soutenu. Grâce à de saines méthodes de gestion forestière, telles que l'espacement des jeunes arbres, l'éclaircissement et la régénération, l'industrie forestière devrait pouvoir maintenir et même augmenter ses niveaux de production et améliorer sa position concurrentielle à long terme.

Malgré le spectre d'un approvisionnement plus restreint, il y a toutefois des possibilités de développement pour l'industrie forestière. Plusieurs de ces possibilités se

rappellent à l'amélioration de la productivité, au contrôle de la pollution, à la conservation de l'énergie et à l'exploitation de réserves auparavant inutilisables ou inaccessibles. Les perspectives de création d'emplois directs ne semblent pas trop bonnes, particulièrement dans le domaine de la coupe, des scieries et de la fabrication de contre-plaqué et de bois de placage, où la productivité continuera à s'améliorer. Par contre, une certaine augmentation des emplois pourrait survenir dans le secteur des pâtes et papiers, grâce à certains programmes d'agrandissement des usines. Malgré tout, la création d'emplois indirects dérivés de l'industrie forestière devrait demeurer élevée.

Dans le sud de la partie continentale de la province, la plupart des scieries sont vieilles et l'équipement aurait besoin d'être modernisé ou remplacé. Dans toute la province, mais principalement dans les régions côtières où le bois de première pousse se fait rare, les opérations de manutention, de sciage et de fabrication de contre-plaqué et de bois de placage s'adaptent de plus en plus aux petites billes.

Presque toutes les principales usines de pâtes et papiers de la province procèdent actuellement à la modernisation de leurs installations. Leur but est d'accroître la capacité grâce au remplacement des installations désuètes et à l'agrandissement des usines. A l'heure actuelle, il y a très peu de plans définitifs pour de nouvelles usines. On construit une nouvelle usine de contre-plaqué à Williams Lake et un projet de modernisation d'une usine de contre-plaqué est en cours à Port Alberni.

Des programmes de construction, de modernisation et d'agrandissement des scieries situées à l'intérieur de la partie continentale et sur l'île Vancouver, entre autres à Mackenzie, Fort Nelson, Fort Saint James, Vanderhoof, Smithers, Castlegar, Fraser Lake, Williams Lake, Quesnel, Port Alberni, Tahsis, Nanaïmo et Duke Point, près de Nanaïmo, sont déjà en cours ou ont été annoncés. Les derniers projets ont été stimulés par l'aménagement fédéral-provincial d'un port en eaux profondes et d'un parc industriel à Duke Point. On a également pensé à installer de nouvelles scieries à Prince-George, Prince-Rupert et Ocean Falls.

La construction d'une installation de chargement des copeaux dans le nord de Vancouver, destinée à faciliter l'exportation du surplus par rapport à la demande de l'industrie provinciale de la pâte, est d'une importance considérable pour les scieries situées dans la partie continentale.

Les ressources forestières semblent pouvoir répondre à une augmentation limitée de la production de pâte, par

l'utilisation des copeaux et de la sciure et, de façon plus restreinte, par l'accès à de nouvelles ressources forestières. Alors que plusieurs usines déjà existantes procéderont probablement à des agrandissements, tout particulièrement si l'on tient compte des coûts d'immobilisation élevés pour la construction des nouvelles usines, les "emplacements vierges" sont beaucoup plus limités, se résumant peut-être à l'île Vancouver, au centre de la zone continentale et aux régions de Peace River-Liard. Les résultats d'une mise à jour de l'inventaire forestier laissent planer un doute sur les possibilités de la dernière de ces régions. A tout événement, les conditions du marché semblent favoriser une expansion modérée de la capacité de production de la pâte. Sur la côte, la modernisation des plus vieilles usines de pâtes et papiers se poursuivra afin de les adapter aux normes de protection de l'environnement et d'y introduire des méthodes de conservation de l'énergie. A la suite de près d'une décennie sans expansion, on a annoncé des plans d'augmentation de la capacité de la production de papier journal pour deux usines de papier journal de la côte, celle d'Elk Falls et celle de Powell River. Ensemble ces projets permettraient d'augmenter de 25 % la production globale de papier journal de la province. De plus, on a annoncé des plans visant à moderniser les machines à papier journal à Port Alberni.

Si l'on veut maintenir l'essor de l'industrie des forêts de la province, il faudra poursuivre activement les possibilités de développement du marché. A cette fin, les entreprises forestières de la province doivent consolider leurs liens avec les marchés traditionnels des Etats-Unis, du Japon et de l'Europe, tout en essayant de s'attaquer à de nouveaux marchés dans les pays de la ceinture du Pacifique, de la Communauté économique européenne et ailleurs. De nouvelles possibilités peuvent s'offrir si l'on utilise plus intensivement les déchets du bois dans l'alimentation animale, dans la fabrication de pâte et dans la production d'énergie et si l'on conçoit de nouveaux produits, comme les pièces assemblées à entures multiples à partir de bois de longueur irrégulière.

5.2.4 Les possibilités dans le secteur des minéraux

Entre 1968 et 1973, on a assisté à une croissance sans précédent de la capacité de production de l'industrie minière. Survint ensuite une période de réduction, où la détente des marchés, les prix peu élevés et la flambée des coûts de production et de construction ont empêché la capacité de s'accroître véritablement. Si l'amélioration actuelle des marchés miniers mondiaux se maintient, plusieurs possibilités importantes pourraient être exploitées.

Dans la vallée Highland, au sud-est de Kamloops, le gisement de cuivre et de molybdène de Highmont commence à être

exploité en mine à ciel ouvert, au coût de \$150 millions; quelque 400 personnes seront employées de façon permanente au début de l'exploitation, en 1981. Dans la même région, la mine de Valley Copper pourrait entrer en production au coût de plus de \$250 millions, créant alors environ 900 emplois.

Trois producteurs de cuivre en mines à ciel ouvert modifieront des exploitations près de Houston, Logan Lake et Princeton, ce qui pourrait entraîner la création d'emplois. A Stewart, la mine de cuivre souterraine de Granduc, fermée en 1978 à cause des prix peu élevés du métal, reprendra ses opérations au milieu des années 80, avec la création de près de 330 emplois.

Le gisement Goldstream, au nord de Revelstoke, pourrait commencer la production au début des années 80, avec 250 emplois permanents. Une mine de molybdène à ciel ouvert à Boss Mountain, au nord-est de 100 Mile House, pourrait commencer à produire en 1982 et fournirait environ 120 emplois. On a entrepris les travaux visant à exploiter le gisement de cuivre et d'argent Sam Goosly, près de Houston. Lorsque la mine à ciel ouvert atteindra sa pleine production, à la fin de 1980, elle emploiera 200 personnes.

A Kitsault, au sud-est de Stewart, une mine de molybdène à ciel ouvert, qui avait fermé ses portes en 1972, sera réouverte. La capacité de l'usine sera doublée et la production commencera au milieu de 1982. La construction de routes et l'aménagement du site portera le nombre des employés de la construction à 450. Dans le cadre de ce projet, les emplois permanents se chiffreront à environ 500.

La possibilité d'exploiter l'uranium en Colombie-Britannique s'améliore au fur et à mesure que l'exploration se poursuit. Le gouvernement provincial en est toujours à la formulation d'une politique relative à l'exploitation de l'uranium. On ne prévoit aucune exploitation d'uranium à grande échelle avant 1985. Le gisement d'amiante de Letain Lake, situé à environ 100 kilomètres au sud-est de Cassiar, pourrait entrer en production au milieu des années 80.

Depuis le milieu des années 60, on a reconnu qu'il serait souhaitable d'avoir une fonderie de cuivre en Colombie-Britannique. A part une petite exception spécialisée, tous les concentrés de cuivre sont expédiés à l'extérieur de la province à des fins de transformation. Il serait possible d'exploiter une fonderie et l'emplacement le plus approprié semble être la vallée Highland. Des études antérieures indiquaient qu'un projet de fonderie et de raffinerie d'envergure mondiale coûterait environ \$200 millions, fournirait des emplois à quelque 500 personnes et produirait 125 000 tonnes de cuivre raffiné par année. Il serait

également possible de mettre sur pied une installation de transformation de molybdène.

On étudie actuellement la possibilité de construire une fonderie de plomb et de zinc en Colombie-Britannique, afin de transformer les concentrés produits au Yukon. Kitimat semblerait être l'emplacement idéal pour l'usine, qui pourrait produire annuellement 150 000 tonnes de zinc et 75 000 tonnes de plomb, et employer jusqu'à 500 personnes.

On consacre une somme de \$425 millions à un programme d'agrandissement et de modernisation pour les mines et les fonderies situées à Kimberley et Trail, programme qui s'étalera sur huit ans. La production annuelle de zinc raffiné augmentera de 10 à 20 % et atteindra 270 000 tonnes, alors que celle de plomb raffiné augmentera de quelque 20 % et atteindra 180 000 tonnes. On ne prévoit pas que le nombre d'emplois augmente en conséquence.

La fonderie d'aluminium située à Kitimat a été achevée en 1955, et elle fait actuellement l'objet de modernisations. Aucun détail n'a été précisé, mais la seule amélioration des cuves électrolytiques, qui permettrait d'améliorer l'efficacité et de réduire la pollution, pourrait prendre jusqu'à sept ans et coûter jusqu'à \$60 millions.

Des possibilités d'exploitation des ressources de charbon métallurgique peuvent s'offrir aussi bien dans le nord-est que dans le sud-est de la Colombie-Britannique, où l'on a décelé des réserves considérables. Dans le Nord-Est, la mine souterraine du Sukunka, au sud de Chetwynd, pourrait possiblement produire, d'ici à 1985, à un rythme de 3 millions de tonnes et fournir de l'emploi à quelque 900 personnes, si elle est mise en oeuvre. On prévoit pour 1981 une production annuelle d'un million de tonnes. Dans le Sud, pour le même bassin houiller, il serait possible que, d'ici au milieu ou à la fin des années 80, la production atteigne 5 millions de tonnes, grâce à des méthodes combinées d'exploitation en surface et souterraine dans deux régions, ce qui créerait 1 700 emplois. Le nord-est de la Colombie-Britannique offre encore certaines autres possibilités d'exploitation à long terme du charbon métallurgique. Si l'on veut exploiter de nouvelles mines, il faudra, selon l'ampleur de la mise en valeur, d'importantes immobilisations pour la construction ferroviaire et portuaire, pour l'aménagement de l'emplacement et pour d'autres travaux d'infrastructure essentiels.

Le charbon du Nord-Est est de qualité supérieure à celui du Sud-Est. En Colombie-Britannique, toute la production actuelle de charbon métallurgique provient du Sud-Est, où deux entreprises importantes ont produit, en 1978, plus de 9 millions de tonnes destinées à l'exportation via Vancouver. On évalue

actuellement les possibilités de trois autres gisements, dont le potentiel combiné de production serait d'environ 8 millions de tonnes. Des plans d'extension des galeries souterraines pour une capacité accrue de 2,5 millions de tonnes par année, aux emplacements déjà existants de Kaiser Resources et Fording Coal, sont déjà élaborés et, qui plus est, d'autres plans sont très avancés concernant la construction d'une nouvelle mine souterraine, de 2 millions de tonnes, par la Kaiser Resources Ltd. Dans l'ensemble, tous les projets de construction de nouvelles mines et d'agrandissement créeraient, si les marchés permettent leur réalisation, environ 3 800 emplois directs.

Les ressources en charbon thermique se trouvent dans de nombreux emplacements en Colombie-Britannique et, à long terme, elles offrent une possibilité de développement importante pour la province. Une grande partie de la production actuelle provient d'une mine située dans le Sud-Est, qui expédie le charbon thermique en Ontario et au Japon. Le développement du gisement de la Byron Creek Collieries Ltd. pourrait entraîner une augmentation de la production annuelle d'environ 1,4 million de tonnes, et fournirait du travail à environ 40 employés supplémentaires.

Dans le Nord-Est, on a découvert certaines réserves intéressantes de charbon thermique, que l'on pourrait éventuellement mettre en valeur lorsque l'exploitation du charbon métallurgique aura permis d'établir l'industrie et l'infrastructure appropriée dans la région. Dans le Sud, les gisements houillers de Hat Creek, Merritt et Similkameen sont à moins de 500 kilomètres de la mer par train, alors que, dans le Nord, les gisements houillers de Bowron River et Groundhog sont beaucoup moins accessibles, et celui de Telkwa, petit. Au cours de la prochaine décennie, seule la mine de Hat Creek pourrait connaître un certain développement, et, même là, on pourrait avoir à faire face à des problèmes de protection de l'environnement.

Pour Hat Creek, on estime que la production à pleine capacité pourrait éventuellement créer 1 000 emplois directs. On pourrait envisager la production d'énergie à partir du charbon thermique, si les obstacles relatifs à l'environnement s'avéraient trop importants pour certains projets de développement de l'hydro-électrique. Un autre élément en faveur de Hat Creek est le coût d'immobilisation moins élevé par unité de capacité de production installée, comparativement aux emplacements hydro-électriques, mais ce facteur est largement contrebalancé par des coûts de fonctionnement plus élevés. Il existe d'autres ressources de charbon thermique sur l'île Vancouver et sur les îles Reine-Charlotte. Les gisements de charbon, connus depuis longtemps, de Comox et Nanaïmo, sur l'île Vancouver, suscitent à nouveau l'intérêt à la suite des prix plus élevés du pétrole. Une mine pourrait être mise en oeuvre près de Campbell River, ce qui créerait environ 235 emplois.

5.2.5 Les possibilités en matière d'énergie

La Colombie-Britannique a déjà annoncé que la production d'énergie nucléaire ne sera pas un élément du programme énergétique de la province avant les années 90. Quelques centrales thermiques au pétrole et au gaz sont déjà en place, mais on y a recours surtout pendant les périodes de pointe. Des possibilités existent pour de nouvelles usines thermiques au charbon et de nouvelles centrales hydro-électriques.

Au milieu de 1978, cinq projets hydro-électriques de construction ou d'expansion de la capacité de production importants étaient en cours de réalisation. Sur la rivière Peace, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, on apportait une dernière augmentation de 300 000 kilowatts à la capacité du barrage W. A. C. Bennett. Plus en aval, le projet Site One permettra à deux unités génératrices de commencer à produire en 1979, et à cinq autres, en 1980, ajoutant un ensemble de 700 000 kilowatts au réseau énergétique de la province.

Sur le fleuve Columbia, on a terminé la construction du barrage Mica, mais on doit y ajouter une capacité génératrice qui portera le total à 868 000 kilowatts avant d'atteindre la capacité maximale de production. En aval, le barrage Revelstoke, un projet de \$1,5 milliard, est toujours en construction et devrait entrer en production en 1983. La capacité maximale de production de ce barrage sera de 2 700 000 kilowatts. Dans la région du sud, le barrage Seven Mile, sur la rivière Pend-d'Oreille, qui est censé produire, en 1980, aura une capacité de production de 810 000 kilowatts.

Des possibilités importantes de développement hydro-électrique existent dans de nombreuses parties de la Colombie-Britannique, sauf dans le cas de l'île Vancouver et des îles Reine-Charlotte, où, lorsque le besoin s'en fera sentir, les ressources de charbon thermique pourront être exploitées pour la production d'énergie, avec la possibilité d'avoir recours à un câble sous-marin, ou à un gazoduc. Toutes les possibilités de développement en matière d'énergie doivent tenir compte des contraintes relatives à la protection de l'environnement; en fait, ces contraintes peuvent avoir une incidence importante lorsqu'un choix s'impose entre l'exploitation hydro-électrique ou la production d'énergie à partir du charbon thermique.

5.2.6 Les possibilités dans le secteur de la fabrication

Dans le passé, la Colombie-Britannique a connu des difficultés au chapitre de la diversification de son secteur de la fabrication. Les activités de fabrication et de production demeurent grandement concentrées dans les groupes d'industries axées sur les ressources, soit la fabrication du bois, du papier et de ses produits, des aliments et des boissons, des produits pétroliers et des métaux primaires.

Les industries manufacturières non axées sur les ressources ont néanmoins connu des taux élevés de croissance au cours des années 70; ce fut notamment le cas du matériel de transport, des machines, de l'impression et de l'édition, du matériel électrique et des métaux. Bien que la croissance en pourcentage ait été considérable, ces industries ne représentent toujours qu'une petite partie de l'ensemble de l'activité manufacturière de la province.

Des possibilités peuvent s'offrir dans le secteur de la fabrication sur le plan de la substitution des importations de machines et de matériel lourds utilisés dans l'exploitation des ressources. La baisse du dollar canadien a entraîné une augmentation du coût des machines et de l'équipement, tout particulièrement dans les industries forestière et minière, où une partie considérable du matériel est importée.

On peut s'attendre à voir surgir d'autres possibilités pour le secteur manufacturier au niveau de l'industrie maritime. La construction navale devrait augmenter afin de répondre à la demande croissante de transbordeurs, de péniches et navires marchands côtiers, de bateaux de pêche et de transporteurs spécialisés pour le bois. D'autres possibilités spécialisées s'offrent dans le domaine des navires-usines pour la transformation du poisson et dans celui des plates-formes de forage off-shore. On pourrait également obtenir des contrats dans le secteur de la défense, pour la construction de nouveaux navires et pour des réparations.

Les activités manufacturières qui utilisent beaucoup d'énergie, comme la fabrication de pâtes et papiers, ou la fabrication et la fonte des métaux, ainsi que celles qui utilisent beaucoup d'eau douce, comme la transformation des aliments ou la distillation, devraient continuer à se développer en fonction des avantages comparatifs de la Colombie-Britannique. La substitution des importations, tout particulièrement dans l'industrie de la transformation des aliments, offre une possibilité importante, surtout pour le marché métropolitain de Vancouver et de Victoria.

5.2.7 Les possibilités en matière de transport dans le Nord

La consolidation du réseau de transport dans le nord de la Colombie-Britannique offre une importante possibilité de développement d'ici à 1985 et après, et elle est indispensable pour la réalisation de plusieurs autres initiatives relatives au développement du Nord, non seulement dans la province mais également dans d'autres provinces de l'Ouest, dans le Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest. Le nord de la Colombie-Britannique demeure une région relativement sous-développée, où la population est dispersée; elle a cependant un potentiel élevé de développement économique à long terme à cause de ses forêts et de ses ressources hydrauliques et minérales.

La partie septentrionale de la province continuera de jouer un rôle stratégique dans le développement économique des entités politiques adjacentes, c'est-à-dire l'Alaska, le Yukon, les territoires du Nord-Ouest et les provinces des Prairies, et tout particulièrement l'Alberta. Les avantages stratégiques du nord de la Colombie-Britannique proviennent de sa facilité de transporter par eau les ressources de la région de l'Ouest vers les marchés des pays de la ceinture du Pacifique, et du fait que cette région côtoie à la fois les zones qui offrent l'énergie et celles qui en demandent. Au cours de la prochaine décennie, il pourrait être nécessaire d'améliorer le réseau de transport du nord de la Colombie-Britannique pour appuyer certains projets axés sur les ressources, et pour assumer le transport des marchandises.

A l'heure actuelle, le plus grand stimulant pour le nord de la Colombie-Britannique est la demande d'améliorations majeures aux installations de manutention des marchandises en vrac sur la côte ouest. A cet égard, on reconnaît les avantages du port de Prince-Rupert comme alternative aux ports congestionnés du Sud.

En 1979, le Conseil des ports nationaux a annoncé un plan directeur pour la construction, sur l'île Ridley, d'un terminal de manutention des grains et du charbon. Ce plan se fonde en partie sur une prévision selon laquelle les exportations canadiennes de céréales augmenteront d'environ 50 % d'ici à 1985 et qu'une grande partie de cette augmentation passera par la côte ouest. Le terminal de charbon permettra d'approvisionner les nouveaux marchés du charbon métallurgique du Nord-Est.

L'exportation d'importantes quantités de marchandises en vrac, comme les céréales, le charbon, les produits du bois et peut-être la potasse, à partir de Prince-Rupert, nécessitera l'amélioration des installations de transport de tout le réseau des lignes de chemins de fer, des routes de la région de l'Ouest,

des entrepôts pour la réparation et l'entretien et des services aériens, et exigera de nouveaux investissements dans les installations de navigation.

Le projet de construction du pipeline de la route de l'Alaska constitue une autre initiative importante, dont les conséquences sur le réseau de transport de la Colombie-Britannique pourraient être à la fois immédiates et de longue durée. Il faudra, pour construire et entretenir le pipeline, apporter au réseau de transport des améliorations de grande envergure qui pourraient servir longtemps si le développement ultérieur en justifie l'entretien. Ces dernières varieront considérablement selon le plan de logistique adopté pour ce projet, et leur nature dépendra du mode d'acheminement du tuyau à grand diamètre. Les ports de Prince-Rupert et de Stewart, en Colombie-Britannique, pourraient faire l'objet de certaines améliorations. De plus, il serait peut-être nécessaire d'améliorer certaines routes, soit la route de l'Alaska, des tronçons de la route 16 à partir de Prince-Rupert, des tronçons de la route 37 de Kitwanga aux environs de la frontière du Yukon, et d'autres, probablement. Il serait peut-être également nécessaire d'améliorer certaines voies ferrées. Il semble que les améliorations à apporter aux communications auxiliaires et aux petites pistes d'atterrissage seraient importantes.

Dernièrement, le gouvernement canadien a approuvé une proposition visant à construire un oléoduc partant de Skagway, et traversant le nord de la Colombie-Britannique pour rejoindre le réseau continental de pipelines déjà en place, afin de transporter le pétrole de l'Alaska et du large des côtes jusqu'aux marchés du Middle West des Etats-Unis. Les plans de concurrents, prévoyant la construction d'un port pétrolier à Kitimat et à Edmonton, ont suscité une ferme opposition sur le plan écologique.

L'amélioration du réseau ferroviaire dans le nord de la Colombie-Britannique peut s'effectuer en trois étapes : les améliorations habituelles apportées aux voies principales de Prince-Rupert; les améliorations accélérées à cause du transport accru des céréales; les améliorations encore plus accélérées et la construction d'embranchements d'accès indispensables à l'exploitation à grande échelle du charbon métallurgique du Nord-Est.

La route de Liard, reliant Fort Nelson dans le nord de la Colombie-Britannique, à Yellowknife, dans les territoires du Nord-Ouest, constitue une autre initiative riche en possibilités pour le développement à long terme.

5.2.8 Les possibilités dans le secteur des services

En ce qui concerne la création d'emplois, on peut s'attendre à ce que le secteur des services continue à occuper le premier rang, aux dépens des industries primaires et secondaires. Cependant, il semble qu'il y aura, au sein du secteur tertiaire, des changements considérables dans la répartition de la croissance des emplois, reflétant dans certains cas de nouvelles possibilités et, dans d'autres, de sérieuses restrictions à la croissance. Ainsi, on peut s'attendre à ce que les emplois du secteur gouvernemental, qui ont connu le taux de croissance le plus rapide en Colombie-Britannique de 1971 à 1978, subissent une baisse par rapport au taux de croissance de l'ensemble des secteurs, alors que le taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme et des services aux retraités pourrait bien être supérieur.

En Colombie-Britannique, l'industrie touristique se classe au troisième rang du revenu provincial, après les industries forestière et minière. En 1976, on comptait plus de 62 000 années-personnes dans les activités relatives au tourisme, principalement dans les domaines du transport, de l'hébergement et de l'approvisionnement en aliments et boissons.

Les gouvernements fédéral et provincial ont jugé que l'industrie touristique offrait d'importantes possibilités immédiates de développement. Les recettes et les emplois de l'industrie touristique sont censés augmenter en Colombie-Britannique, grâce à l'amélioration des attraits touristiques, particulièrement dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, grâce à l'accroissement du nombre d'attractions d'envergure et autres stimulants touristiques et grâce à la mise en valeur du potentiel international de l'industrie du ski. Deux stations de ski, une située dans le sud-ouest, à Whistler, et l'autre dans le sud-est près d>Invermere, ont un potentiel international. Des services améliorés et une planification de toute l'industrie permettront d'exploiter le potentiel touristique non exploité. L'environnement attrayant de la province et l'activité commerciale de ses régions métropolitaines offrent la possibilité d'exploiter l'industrie des congrès.

Les services aux retraités représentent un secteur éventuel de développement. De façon générale, et plus particulièrement dans certaines régions, la Colombie-Britannique a attiré un pourcentage très élevé de canadiens à la retraite. Le pourcentage des habitants de la province âgés de 65 ans ou plus s'élève à 10,6 % dans la zone continentale du Sud, à 15 % dans le sud de la vallée de l'Okanagan et à 15,4 % dans la région de Victoria. Dans ces régions en particulier, l'industrie de la retraite a déjà atteint des proportions considérables.

Le fait que les gens à la retraite se concentrent dans certaines régions et ont besoin de services et produits particuliers offre un potentiel économique important. Des possibilités précises sont offertes dans les activités reliées au troisième âge, dans les loisirs, l'industrie alimentaire, les services et produits médicaux, les logements spécialisés et d'autres domaines.

Dans le secteur des services, les fonctions reliées au commerce pourraient occuper une place plus importante. La situation stratégique de la Colombie-Britannique lui permet de profiter du potentiel énorme qu'offre le commerce avec les pays de la ceinture du Pacifique. Vancouver, en particulier, pourrait accroître ses services commerciaux et financiers afin de faciliter la circulation des exportations et des importations du Canada, accroître les transactions commerciales par le port de Vancouver et participer aux foires commerciales et à la promotion des exportations. A une moindre échelle, Prince-Rupert pourrait accroître et diversifier ses services commerciaux afin de répondre à la circulation de plus en plus grande de marchandises générales en vrac dans son port.

6. RESUME ET CONCLUSIONS

Au cours des années 70, la Colombie-Britannique a connu une bonne performance économique, précédée uniquement par l'Alberta sur le plan de la croissance du produit intérieur réel. Tout comme pour le reste du Canada, sa performance a quelque peu diminué à la suite de la crise énergétique, survenue au milieu des années 70. La dévaluation du dollar canadien, à partir de 1977, a stimulé la demande des produits de la province. Le revenu des particuliers par habitant est alors demeuré sensiblement plus élevé que la moyenne nationale.

La croissance s'est manifestée principalement dans les secteurs traditionnels des forêts et des mines, dont dépend principalement l'économie provinciale. Par conséquent, la province s'est très peu rapprochée d'un de ses principaux objectifs économiques, soit la diversification sectorielle plutôt que la dépendance actuelle à l'égard de la transformation limitée des ressources naturelles. La province exporte toujours la majeure partie de sa production axée sur les ressources vers les Etats-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne.

De façon générale, les perspectives ayant trait à l'économie de la Colombie-Britannique au cours des années 80 sont favorables. Le facteur primordial réside dans le niveau de la demande des économies industrielles mondiales pour les produits provinciaux axés sur les ressources naturelles. Les perspectives les plus optimistes pour les années 80 se réaliseraient si les principales économies industrielles s'adaptent à l'utilisation de produits de plus grande valeur comme facteurs de production. Une expansion moins grande dans les pays industrialisés pourrait être compensée, du moins en partie, par des taux de croissance plus élevés dans les pays en voie de développement, le tiers monde. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les possibilités commerciales avec les pays de la ceinture du Pacifique soient beaucoup plus grandes.

Compte tenu de cette toile de fond, on prévoit que l'économie de la Colombie-Britannique continuera à bien se porter en comparaison avec celle d'autres provinces, mais que l'expansion sera plus lente que celle qu'elle a connue dans sa période d'essor rapide, soit à la fin des années 60 et au début des années 70. Parmi les facteurs qui contribuent à provoquer cette période de croissance plus lente, mentionnons une concurrence serrée dans les marchés traditionnels de la Colombie-Britannique et le fait que les ressources, tant renouvelables que non renouvelables, ont des limites absolues en termes d'exploitation. Par conséquent, au cours des années 80, les secteurs privés et publics se préoccuperont de l'accroissement des exportations et de la gestion des ressources.

Si la performance économique mondiale dépasse les prévisions moins élevées pour les années 80, les perspectives pour la Colombie-Britannique seront alors grandement améliorées. Dans le secteur des mines, le potentiel de croissance fondé sur les exportations est considérable. La vigueur des économies du Japon, des Etats-Unis et de l'Europe déclencherait l'exploitation de nouvelles mines de charbon métallurgique et thermique, de cuivre et de molybdène, en Colombie-Britannique. De plus, la modernisation et l'agrandissement de scieries, d'usines de fabrication de contre-plaqué et de bois de placage et d'usines de pâtes et papiers seraient favorisés, poussant ainsi à modifier très substantiellement les limites de coupes annuelles permises de la province.

Au cours des années 80, la Colombie-Britannique devra affronter un certain nombre de problèmes continus de développement. L'économie n'est toujours pas assez diversifiée, reposant grandement sur les secteurs des ressources naturelles et sur l'exportation de matières premières partiellement transformées. De plus, ces industries clés font face à une concurrence internationale plus serrée. On a réalisé des progrès en vue de la diversification au cours des années 70, lorsque la fabrication non axée sur les ressources a un peu augmenté. On a également connu une expansion dans le secteur tertiaire, tout particulièrement dans l'industrie touristique, le transport, le commerce et le secteur public.

Le marché local relativement restreint représente un autre problème d'expansion, qui persistera au cours des années 80. La croissance démographique a ralenti en Colombie-Britannique depuis le milieu des années 70 et, à moins que l'essor soudain des ressources ne reprenne, l'immigration sera peu élevée.

Un des problèmes clés de développement touche les modifications de la base des ressources renouvelables. La diminution de la disponibilité matérielle des ressources, particulièrement dans les secteurs des forêts et des pêches, amène les gouvernements fédéral et provincial à s'impliquer davantage, au niveau des politiques de gestion des ressources et des programmes, selon leur mandat respectif.

Le nombre restreint d'installations de recherche et de développement en Colombie-Britannique limite davantage les efforts visant à diversifier l'assise économique. Parmi les problèmes de développement, qui ne semblent pas devoir s'amoinrir au cours de la prochaine décennie, on retrouve les contraintes habituelles que doit affronter la province en matière de transport, soit le relief accidenté, la distance, les ressources forestières et minières inaccessibles, l'isolation des collectivités vivant sur la côte et la congestion des ports. Ce

dernier élément est important pour la Colombie-Britannique et également pour la circulation des marchandises en vrac en partance de l'Ouest canadien.

Parmi les autres difficultés, citons le climat habituellement difficile des relations de travail en Colombie-Britannique, que l'on relie souvent au degré élevé de syndicalisation, la pénurie de certains ouvriers qualifiés pour des projets importants d'exploitation des ressources, la rareté généralisée des terres utilisables à des fins de développement et le besoin constant de trouver des débouchés valables pour une des plus grandes populations d'origine autochtone du Canada.

Au cours de la prochaine décennie, l'éclaircissement des questions relatives aux politiques aura une influence importante sur l'effort d'expansion économique en Colombie-Britannique. En général, le gouvernement provincial favorise la libération de la position commerciale du Canada et cherche à accéder davantage aux marchés mondiaux en matière de produits intermédiaires axés sur les ressources naturelles. Néanmoins, il s'efforce de protéger certaines industries clés.

La gestion, la possession et le contrôle des ressources deviennent une question d'intérêt de plus en plus importante. Le gouvernement provincial tient fermement à ses responsabilités en matière de gestion des ressources et de droit à la location des ressources. A l'heure actuelle, les initiatives fédérales-provinciales visant à partager les frais de la gestion des ressources sont examinées avec prudence. Le gouvernement provincial s'inquiète également de la tendance à la propriété étrangère, de même qu'il souhaite garder le contrôle des plus importantes entreprises privées à l'intérieur de la province.

La politique relative aux transports influera sur l'identification des possibilités d'exportation, la concurrence des producteurs et le niveau d'activité dans les ports de la Colombie-Britannique. La province n'a pas élaboré une politique énergétique définitive, mais en reconnaît la nécessité. Etant donné qu'il y a suffisamment de réserves énergétiques, la possibilité d'avoir recours à l'énergie nucléaire a été retardée en faveur des sources hydro-électriques et thermoélectriques. Néanmoins, chacune de ces options fait face à des contraintes importantes.

Il existe deux problèmes de développement bien particuliers : la demande de la province visant à obtenir des compensations pour les coûts sociaux et écologiques entraînés par la construction du pipeline de la route de l'Alaska, qui traversera le nord-est de la Colombie-Britannique, et les revendications territoriales des autochtones qui sont considérées comme un problème strictement fédéral.

Les possibilités sectorielles pour les années 80 sont étendues et encourageantes. Les industries forestières demeureront la force économique majeure de la Colombie-Britannique. Cependant, les possibilités offertes dans le secteur des forêts deviendront de plus en plus difficiles à réaliser, à cause des limites des réserves du bois de coupe et de la concurrence internationale. L'industrie sera de plus en plus sensibilisée au besoin d'élaborer une stratégie de développement, d'améliorer la gestion des forêts et de rationaliser et moderniser les vieilles usines.

Le rendement des scieries dépend largement du nombre de mises en chantier de logements aux Etats-Unis. Au début des années 80, on devrait avoir terminé la conversion technique aux petits billots, et obtenu une augmentation de la productivité. Par contre, l'augmentation de la production n'entraînera pas une croissance égale des emplois. Au début des années 80, on procédera à la modernisation des usines de fabrication de contre-plaqué et de bois de placage; les marchés d'exportation vers l'Angleterre et ailleurs pourraient alors s'être améliorés. La demande toujours croissante de pâte à papier devrait favoriser l'agrandissement de plusieurs usines et peut-être la construction d'une ou de plusieurs nouvelles usines. Malgré l'image d'une industrie moderne, pleinement intégrée aux scieries, plusieurs vieilles usines à papier, situées sur la côte, auraient besoin d'être modernisées. On s'attend à ce que la production de papier, et tout particulièrement de papier journal, demeure élevée.

Le secteur des minerais est peut-être celui qui a le plus grand potentiel de croissance accélérée. Il sera possible d'exploiter de nombreuses mines de métaux et de charbon si l'économie mondiale se renforce, si les prix montent et si le taux de change est favorable au dollar canadien.

Le cuivre est le principal métal, et plusieurs possibilités d'exploitation existent dans la province, tout particulièrement dans la vallée Highland. Plusieurs mines de cuivre pourraient connaître une expansion, et il serait possible de construire une fonderie de cuivre d'envergure mondiale. Le molybdène, souvent exploité avec le cuivre, offre également une possibilité de développement. Ces exploitations pourraient entraîner la création d'un grand nombre d'emplois directs, aboutissant à certaines pénuries de main-d'oeuvre qualifiée. A l'heure actuelle, on étudie sérieusement la possibilité de construire une fonderie de plomb et de zinc afin de transformer les concentrés provenant du Yukon. On procède aussi à la modernisation de la fonderie de métaux de base située à Trail, et on étudie la possibilité d'apporter des améliorations importantes à la vieille fonderie d'aluminium de Kitimat.

La flambée des prix a favorisé l'exploration des ressources pétrolières et gazières dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Jusqu'à maintenant, les découvertes prouvent qu'il y a suffisamment de gaz pour répondre à la demande intérieure et réaliser des exportations, mais pas suffisamment de pétrole pour les besoins de la province.

Pour ce qui est du charbon métallurgique, les perspectives sont bonnes, mais le moment d'exploitation approprié dépend de la demande mondiale. La concurrence vient des producteurs à coût moindre, particulièrement ceux de l'Australie. Des possibilités se manifesteront tant dans le nord-est que dans le sud-est de la Colombie-Britannique.

Le charbon thermique offre également des possibilités pour les années 80, tout particulièrement pour ce qui est de l'exploitation des gisements de Hat Creek. Cependant, à l'heure actuelle, on semble accorder la priorité aux projets hydro-électriques.

Diverses possibilités s'offrent à la Colombie-Britannique en matière énergétique, principalement grâce aux installations permettant de produire de l'énergie hydro-électrique et thermique. Ces éléments donnent à la province un avantage comparatif important.

Au niveau local, les possibilités dans le secteur de l'agriculture et de la transformation des aliments seront considérables. L'accroissement du nombre actuellement limité de terres agricoles se poursuivra. Des possibilités précises en matière de transformation des aliments verront le jour. L'industrie des pêches sera stimulée par une demande accrue de protéines de poisson sur le plan mondial et par une plus grande acceptation des produits nationaux. Le milieu dans lequel l'industrie fonctionnera sera de plus en plus contrôlé. La transformation du poisson sera encouragée par l'approvisionnement accru découlant de la juridiction sur la zone de 200 milles et par les retombées à plus long terme du programme de mise en valeur des salmonidés. On s'attend à ce qu'une plus grande importance soit accordée au hareng en tant qu'aliment et poisson de fond.

Le secteur de la fabrication non axée sur les ressources pourrait offrir des possibilités de substitution à l'importation de machines et matériel lourds destinés aux industries des ressources. La catégorie des industries maritimes est également censée offrir des possibilités. Les industries qui utilisent beaucoup d'énergie devraient être attirées par l'avantage comparatif de la Colombie-Britannique.

La consolidation du réseau de transport du nord de la Colombie-Britannique, au cours des années 80, est essentielle à la réalisation d'autres initiatives dans cette région, y compris l'exploitation de forêts actuellement inaccessibles, la construction du gazoduc de la route de l'Alaska, l'exploitation du charbon métallurgique du nord-est de la Colombie-Britannique et l'amélioration du transport de plus grandes quantités de céréales et d'autres biens. L'amélioration de l'infrastructure du transport dans le nord de la Colombie-Britannique renforcera grandement le rôle de Prince-Rupert.

Au cours des années 80, le secteur des services devrait maintenir son avance, sur les industries primaires et secondaires, au niveau de la création d'emplois. On s'attend quand même à ce qu'il y ait un changement par rapport aux années 70, avec une croissance moindre dans le secteur public et des gains importants dans les industries du tourisme, des services aux retraités et des services reliés au commerce.

Lorsqu'on examine la gamme des possibilités offertes pour les années 80 au niveau régional, en Colombie-Britannique, on peut déterminer dans presque tous les cas un important potentiel de développement. De fait, plusieurs régions ont à bien des égards l'embaras du choix.

L'activité économique demeurera concentrée dans la zone continentale du Sud et dans le sud de l'île Vancouver, où l'on modernisera l'industrie des produits forestiers et où le secteur des services, notamment les services liés au commerce, au tourisme et aux retraités, devrait être florissant.

Toutefois, d'autres régions devraient pouvoir réaliser des percées par rapport à l'activité économique du Sud-Ouest. Dans le Nord-Est, la stimulation proviendra des ressources minières et énergétiques, l'élément le plus important étant l'exploitation éventuelle du charbon métallurgique. L'exploitation forestière et l'expansion agricole permettent de consolider l'économie du Nord-Est. Au sein de la province, les plus importantes contraintes au niveau de l'accès se trouvent probablement dans le Nord-Ouest, mais on peut s'attendre à un essor dans les domaines du transport, des mines et des forêts.

Dans la région côtière, il y aura une modernisation de l'industrie forestière, une expansion sélective du secteur des pêches et peut-être une plus grande activité des fonderies. Prince-Rupert sera le lieu d'importants développements portuaires pour l'Ouest canadien.

Dans la région centrale de l'intérieur, diverses possibilités existent dans les industries du bois, des mines, de

l'agriculture et des services, et Prince-George continuera à assumer son rôle clé dans le nord de la Colombie-Britannique.

Dans la région de Thompson-Okanagan, on procédera à une mise en valeur notable du cuivre et du molybdène, et peut-être, à plus long terme, du charbon thermique provenant de Hat Creek. Cette région devrait connaître une certaine expansion dans la transformation des produits agricoles et dans les secteurs des services et du transport.

Finalement, il est possible que les conflits sur l'utilisation des ressources entre les secteurs des mines, des forêts, de l'agriculture et des loisirs continuent à ralentir l'expansion du Sud-Est. Néanmoins, cette région possède une solide assise économique sur le plan de l'exploitation du charbon métallurgique, dont la mise en valeur continuera de dépendre des tendances de la demande mondiale et des autres choix dans le Nord-Est.

Les influences extérieures, tant au Canada qu'au sein des marchés mondiaux, constitueront des facteurs déterminants pour l'expansion économique de la Colombie-Britannique au cours des années 80. On peut s'attendre à ce que les politiques sectorielles futures de la province continuent à soutenir le rôle juridictionnel de la province. Cependant, la coordination des politiques de gestion et d'utilisation des ressources, à tous les paliers de gouvernement, devrait devenir l'élément clé pour tirer le maximum d'avantages des possibilités économiques qui s'offriront.

